

ELECTIONS LOCALES Les listes sous le couperet

PAGE 3



Rejets en cascades, recours judiciaires et pénurie de candidats : à quelques jours de la clôture des recours, les exclusions fragilisent les listes et relancent le débat sur l'application de la loi électorale.

● Rejet de candidatures : **Le PT interpelle le chef de l'Etat**

Réunion de gouvernement
**Intégration industrielle
et lutte anti-drogue au menu**

PAGE 4



Face aux menaces du Sahel
**Alger et Niamey
font front commun**

PAGE 2



Algérie-Tunisie
**Bâtir une économie
frontalière intégrée**

PAGE 5



Sécurité alimentaire

**LE SUD EN
PREMIÈRE
LIGNE**

PAGE 7

Journée nationale
de la presse

**De nouvelles
exigences à l'ère
du numérique**

PAGE 16



Ligue des champions :
MC Alger- Enugu Rangers

**Le Doyen
au pied du mur**

PAGE 13



FACE AUX MENACES DU SAHEL Alger et Niamey font front commun

La signature d'un nouveau protocole d'accord intervient dans un contexte de relance des relations bilatérales, marqué par le renforcement de la coordination sécuritaire.

L'Algérie se dit disposée à examiner toute proposition du Niger visant à renforcer la coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays. Cette volonté a été réaffirmée, hier, par le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, lors de sa rencontre avec le ministre nigérien de la Défense, le général d'armée Salifou Mody.

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, a reçu, hier, à Alger son homologue nigérien, qui effectue une visite de travail à la tête d'une importante délégation militaire. Plusieurs hauts responsables militaires ont pris part à cette rencontre. Il s'agit de la deuxième visite du ministre nigérien de la Défense en Algérie en l'espace de quelques jours, après un premier déplacement effectué mercredi dernier. À cette occasion, les deux parties ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la coopération militaire, a annoncé le ministère de la Défense nationale, sans en préciser le contenu. Reçu par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le responsable nigérien a évoqué les perspectives de développement des relations entre les deux armées et les moyens de faire face aux défis sécuritaires communs.

Dans son allocution, le général d'armée Saïd Chanegriha a souligné la volonté commune des deux pays de consolider leur coopération militaire bilatérale afin de relever les défis auxquels ils sont



confrontés et d'y faire face avec l'efficacité et l'engagement requis.

«Cette visite, qui intervient dans le prolongement de celle que vous avez effectuée il y a quelques jours, traduit pleinement notre volonté commune de renforcer les voies de la coopération militaire bilatérale afin de relever les défis qui se posent et d'y faire face avec l'efficacité et l'engagement requis», a-t-il déclaré.

Le chef d'état-major de l'ANP a également assuré que l'armée algérienne était disposée à examiner les propositions nigériennes susceptibles de consolider les relations militaires et sécuritaires entre les deux pays.

«Je saisis cette occasion pour vous réaffirmer l'entière disposition de l'ANP à examiner toute proposition nigérienne de nature à renforcer notre coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts suprêmes de nos deux pays frères et en droite ligne de la ferme

volonté de leurs dirigeants», a ajouté le général d'armée Saïd Chanegriha.

De son côté, Salifou Mody a salué le niveau de coordination entre les deux armées et exprimé la volonté de Niamey de poursuivre son approfondissement.

UN RAPPROCHEMENT ENGAGÉ AU SOMMET

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la dynamique de rapprochement impulsée par la visite à Alger du président nigérien, le général Abdourahamane Tiani, les 15 et 16 février 2026, à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune. Cette rencontre avait ouvert la voie à une relance des relations entre les deux voisins, après une période de tensions diplomatiques.

Depuis, les deux capitales multiplient les initiatives pour rétablir la confiance et renforcer leurs échanges dans les domaines politique, sécuritaire et écono-

mique. En mars, elles avaient notamment affiché leur volonté de resserrer leur coordination face au terrorisme, à la criminalité transfrontalière et aux trafics illicites. Le soutien algérien s'est également traduit sur le terrain. L'Algérie a procédé à la livraison d'équipements militaires au Niger, comprenant notamment des hélicoptères, des munitions et des pièces de rechange, selon les informations communiquées sur cette opération. En juin, elle avait aussi livré une centrale électrique de 40 mégawatts destinée à contribuer à l'approvisionnement de Niamey et de sa périphérie.

LE SAHEL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Au-delà des relations bilatérales, le renforcement des liens militaires entre Alger et Niamey répond aux enjeux de sécurité de l'espace sahélo-saharien, confronté aux activités de groupes terroristes, aux trafics transfrontaliers et à la criminalité organisée. Pour les deux pays, la surveillance des frontières et le partage d'informations constituent des enjeux majeurs. La stabilité de cette zone revêt une importance particulière pour l'Algérie, qui partage une longue frontière avec le Niger et fait de la sécurité de son voisinage méridional une priorité.

La signature de ce protocole d'accord vient ainsi donner un cadre supplémentaire au rapprochement entre les deux pays. Reste à mesurer sa portée opérationnelle à travers les mécanismes qui seront effectivement mis en œuvre, alors que la coordination régionale demeure un enjeu central face aux menaces sécuritaires au Sahel.

Smail Rouha

ANP

Plus de 2 q de kif marocain saisis

Les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont déjoué, du 14 au 20 octobre, des tentatives d'introduction de 296 kg de kif traité en provenance du Maroc. Plus de deux millions de comprimés psychotropes et un kilogramme de cocaïne ont également été saisis, tandis que 51 narcotrafiquants ont été arrêtés, selon le bilan opérationnel de l'institution militaire. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, 3 pistolets mitrailleurs, 4 chargeurs et 200 balles ont été récupérés dans la 6e Région militaire. Neuf individus soupçonnés de soutenir des groupes terroristes ont été interpellés.

Dans le Sud, 137 individus ont été arrêtés à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam. Les opérations ont permis la saisie de 22 véhicules, 196 groupes électrogènes, 90 marteaux-piqueurs, ainsi que d'or brut, de pierres et d'équipements destinés à l'orpaillage illicite. Neuf autres individus ont été arrêtés et 51 150 litres de carburant destinés à la contrebande saisis, en plus d'armes.

Par ailleurs, les garde-côtes ont empêché 231 personnes de rejoindre clandestinement l'autre rive à bord d'embarcations artisanales. Quelque 412 migrants en situation irrégulière ont également été arrêtés à travers le territoire national.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue, la contrebande et la criminalité organisée.

SOLIDARITÉ AFRICAINE

L'ALGÉRIE RÉPOND PRÉSENT AU NIGER

L'expertise algérienne au service de la solidarité africaine. La presse nigérienne a salué la réactivité d'Alger après l'incident survenu sur le puits pétrolier Goumeri W-8R, dans le champ d'Agadem. Sollicitée par les autorités nigériennes, l'Algérie a mobilisé des spécialistes de Sonatrach et d'autres institutions du secteur des hydrocarbures pour apporter une assistance technique sur ce site stratégique.

Dans un article intitulé «Crise pétrolière au Niger : mission réussie pour Sonatrach», le site Journal du Niger rapporte que l'équipe algérienne est arrivée sur place le 14 octobre. En coordination avec les équipes locales, les experts ont évalué la situation, contribué à la maîtrise des risques opérationnels et participé à la sécurisation de l'installation. Leur mission s'est achevée par la remise d'un rapport technique aux autorités nigériennes.

Cette intervention a également revêtu une dimension politique. Le président nigérien, le général d'armée Abdourahamane Tiani, a



reçu la délégation algérienne en présence de responsables ministériels concernés. Il a exprimé sa reconnaissance au président Abdelmadjid Tebboune pour la rapidité de la réponse algérienne et la mobilisation des compétences nécessaires.

De son côté, ActuNiger précise que la mission a mobilisé des experts de Sonatrach, du ministère algérien des Hydrocarbures et de l'Agence algérienne de régulation des hydrocarbures. Leur concours devait permettre d'évaluer les risques et de déterminer les mesures techniques appropriées, notamment sur les plans opérationnel et environnemental.

L'EXPERTISE COMME LEVIER D'INFLUENCE

Au-delà de l'assistance technique, cette opération met en lumière la place de l'Algérie dans le paysage énergétique régional. En mettant ses compétences au service du Niger, Alger valorise le savoir-faire de ses institutions spécialisées et donne une portée concrète à son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud. L'épisode souligne également l'importance de la solidarité entre pays africains face aux incidents affectant leurs infrastructures stratégiques. Le partage d'expertise permet non seulement de répondre aux urgences, mais aussi de renforcer les capacités locales et de limiter les risques pesant sur les installations indus-

trielles. Pour Alger et Niamey, cette intervention constitue ainsi un signal positif dans le renforcement de leur partenariat. Elle illustre une coopération qui dépasse les déclarations politiques pour s'appuyer sur des compétences mobilisables et des réponses adaptées aux besoins du terrain. Dans un Sahel confronté à de multiples défis sécuritaires et économiques, la maîtrise des ressources énergétiques et la protection des infrastructures vitales représentent des enjeux majeurs de souveraineté. L'intervention algérienne à Agadem rappelle, à ce titre, que la coopération régionale peut aussi se construire autour du partage des savoir-faire et de la défense des intérêts stratégiques communs.

ELECTIONS LOCALES

LES LISTES SOUS LE COUPERET

Rejets en cascade, recours judiciaires et pénurie de candidats : à quelques jours de la clôture des remplacements, les exclusions fragilisent les listes et relancent le débat sur l'application de la loi électorale.

La course aux élections locales du 28 novembre s'intensifie sur fond de tensions entre l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et plusieurs formations politiques. Depuis la notification des décisions de rejet, les partis multiplient les démarches pour contester les exclusions et trouver des remplaçants dans les délais impartis, ce qui met à rude épreuve leurs structures locales. De nombreuses candidatures ont été écartées dans plusieurs wilayas. À Alger, les rejets concernent notamment le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), Sawt Echaâb et des listes indépendantes. Dans certaines communes, plusieurs candidats d'une même liste ont été touchés. Cette vague rappelle les dernières législatives, marquées par le rejet de plus de 3 000 candidatures, et replace au cœur du débat l'équilibre entre respect des conditions d'éligibilité et droit de participation.

L'ARTICLE 184 CRISTALLISE LES TENSIONS

Au centre de la polémique figure l'article 184 de la loi organique relative au régime électoral. Il fixe des conditions d'éligibilité (âge, service national, situation fiscale, condamnations judiciaires) et prévoit l'exclusion des candidats connus pour leurs liens avec des milieux d'affaires suspects ou susceptibles d'influencer le libre choix des électeurs. Cette dernière disposition suscite les critiques les plus vives. Plusieurs partis jugent ses termes imprécis et susceptibles d'interprétations extensives. Ils réclament des décisions clairement motivées afin que les candidats com-



prennent les motifs de leur exclusion et exercent efficacement leurs recours. L'Anie défend ses décisions et affirme agir conformément à la loi, dans le cadre de la moralisation de la vie politique. Elle rappelle d'autres motifs de rejet : dossiers incomplets, absence d'inscription sur les listes électorales de la circonscription, âge minimum non respecté, irrégularités liées au service national et absence de justificatifs fiscaux. Pour les partis contestataires, la lutte contre l'argent suspect est légitime, mais elle doit s'accompagner de garanties juri-

L'OPPOSITION RÉCLAME D'AVANTAGE DE TRANSPARENCE

Le Front des forces socialistes (FFS) dénonce des exclusions qu'il juge arbitraires et contraires à la Constitution, notamment le rejet de responsables et de têtes de liste. Il entend saisir les juri-

dictions compétentes. Jil Jadid appelle à une application équitable et uniforme de la loi et met en garde contre les exclusions fondées sur de simples soupçons ou des divergences politiques. Le MSP, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et Sawt Echaâb demandent eux aussi des éclaircissements. Les candidats écartés disposent de recours devant les juridictions administratives, mais le calendrier impose aux partis de mener de front les procédures judiciaires et la préparation des remplacements.

UNE CRISE DE RECRUTEMENT QUI S'AGGRAVE

Aucun parti n'a réussi à couvrir les 1 541 communes et les 69 wilayas. Le FLN participe dans environ 1 300 communes, le RND dans près de 1 200, le Front El Moustakbal dans quelque 1 000 et le Mouvement El Bina dans environ 700.

Dans l'opposition, le MSP est présent dans près de 500 communes, le FFS dans 157 réparties sur 8 wilayas, et le Parti des travailleurs dans une quinzaine. Ces chiffres traduisent un essoufflement du recrutement politique. Sawt Echaâb évoque la difficulté à convaincre les militants, notamment les universitaires et les moins de 40 ans, de briguer des mandats locaux. Le MSP pointe le manque de perspectives et la démobilisation. L'abstention n'est plus le seul défi : la réticence à se porter candidat complique le renouvellement des équipes et rend délicate la recherche de remplaçants remplissant toutes les exigences légales.

LE COMPTE À REBOURS EST ENGAGÉ

Selon le bilan provisoire de l'Anie, plus de 87 000 candidats de 40 ans ou moins se présentent, soit 54% des quelque 141 000 candidatures. Les candidates dépassent 19 000 et 78 959 candidats sont titulaires d'un diplôme universitaire. L'Autorité fait aussi état du rejet de 9 listes complètes : 3 communales sur 5 631 et six de wilaya sur 434, en raison d'irrégularités sur les formulaires de signature et de dossiers incomplets non régularisés.

L'échéance du 28 octobre pour les remplacements est décisive. La campagne débutera le 5 novembre, avant le scrutin du 28 novembre. D'ici là, les partis devront sauver leurs listes tout en poursuivant leurs contestations. Au-delà de la bataille juridique, l'enjeu est la confiance dans le processus : la crédibilité du scrutin dépendra autant du respect de la loi que de la transparence de son application, de l'égalité de traitement des candidats et de la préservation du pluralisme politique.

Assia M.

REJET DE CANDIDATURES

Le PT interpelle le chef de l'État

Le Parti des travailleurs (PT) a exprimé ses réserves concernant le rejet de plusieurs candidatures aux élections locales prévues le 28 novembre 2026. Dans un communiqué rendu public récemment, la formation politique a appelé le président de la République à intervenir afin de permettre aux candidats concernés de faire valoir leur droit à participer au scrutin.

Le parti fait état de décisions de rejet visant plusieurs profils, notamment des militants, des élus locaux, des jeunes candidats et des femmes engagées en politique. Il dénonce ce qu'il considère comme la reproduction d'«exclusions collectives destructrices», estimant que ces mesures risquent de compromettre la participation électorale et de fragiliser davantage la confiance dans le processus électoral.

Le PT relève que les motifs invoqués pour écarter les candidatures diffèrent de ceux avancés lors des élections législatives du 2 juillet dernier. Il dénonce notamment le recours à la notion d'«atteinte à la morale politique», qu'il juge insuffisam-



ment précise pour justifier l'exclusion de candidats.

Selon le communiqué, cette justification aurait été utilisée pour rejeter la majorité des dossiers concernés, sans distinction suffisamment claire entre les profils des candidats. Le parti souligne également que les décisions viseraient des élus ayant exercé

plusieurs mandats ainsi que des candidats dont les dossiers avaient été acceptés lors de précédentes élections législatives. Le PT conteste, par ailleurs, la procédure suivie, affirmant que les décisions émanent d'une «commission spéciale» plutôt que de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Selon son interprétation, cette commission ne disposerait pas des prérogatives nécessaires pour mener des enquêtes de moralité, son rôle se limitant à transmettre les éléments concernés aux représentants des listes électorales.

Les décisions contestées feraient référence aux articles 1 et 184 de la loi électorale. Le parti estime toutefois que les exclusions prononcées vont à l'encontre de l'esprit de ces dispositions.

LE PT MET EN GARDE CONTRE UNE CRISE DE CONFIANCE

Face à cette situation, le Parti des travailleurs interpelle le président de la République, en sa qualité de garant de la Constitution, et lui demande d'intervenir pour rétablir dans leurs droits les candidates et candidats qu'il considère comme injustement exclus. Le PT estime que l'Anie ne disposerait pas des prérogatives nécessaires pour annuler les décisions contestées ou prendre les mesures conservatoires appropriées. Il exprime également des réserves quant à d'éventuelles interférences dans

les décisions des tribunaux administratifs, en se référant à son appréciation du déroulement des dernières élections législatives.

Au-delà du contentieux électoral, le parti met en garde contre les répercussions politiques de ces exclusions. Il estime qu'elles risquent d'accentuer la démobilisation des militants et des citoyens, de décourager l'engagement des jeunes et d'aggraver la défiance envers les institutions chargées de garantir la régularité du scrutin.

Le PT établit ainsi un lien entre ces décisions et le risque d'une abstention accrue, s'interrogeant sur la crédibilité d'élections dont le déroulement pourrait, selon lui, être affecté par des décisions prises en dehors du choix exprimé par les urnes.

Pour le Parti des travailleurs, le rétablissement du droit de candidature constitue une condition essentielle à la crédibilité des prochaines élections locales, au respect du pluralisme politique et au renforcement de la confiance des citoyens dans les institutions de l'État.

I. Kherrmane

RÉUNION DE GOUVERNEMENT

Intégration industrielle et lutte anti-drogue au menu

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion de gouvernement consacrée au développement de l'intégration locale dans les industries automobile et des téléphones mobiles, à l'évaluation de la stratégie nationale de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, ainsi qu'au suivi du projet de la ligne ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset.

Selon le communiqué du Premier ministre, le gouvernement a entamé sa réunion en écoutant une présentation sur le mécanisme proposé pour calculer et évaluer le taux d'intégration dans les domaines de la fabrication de véhicules lourds et légers et de la fabrication de téléphones portables.

INTÉGRATION INDUSTRIELLE : UN NOUVEAU MÉCANISME PROPOSÉ

L'intégration industrielle en Algérie constitue une priorité stratégique pour réduire la dépendance aux importations et accroître la valeur ajoutée locale. Le mécanisme proposé vise à déterminer la part réelle des composants matériels et des opérations industrielles effectivement réalisés localement.

Le gouvernement a souligné que ce nouveau mécanisme vise, selon une nouvelle vision, à établir une véritable industrie nationale qui dépasse le stade tradi-

tionnel de l'assemblage.

Cette nouvelle vision repose notamment sur le renforcement des partenariats, le transfert de technologie, le développement des compétences et l'élargissement du réseau de sous-traitance, en vue d'accroître les capacités de production locales.

STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES DROGUES : BILAN D'ÉTAPE

La réunion a également penché sur l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les drogues et les substances psychotropes pour la période 2025-2029, un an après son lancement. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi de l'application des décisions du président de la République visant à lutter contre ce phénomène à travers une stratégie intégrée. À cette occasion, les résultats obtenus sur le terrain grâce au plan d'action de la stratégie fondée sur l'anticipation, la dissuasion et l'intervention ont été présentés. Le



gouvernement a insisté sur la nécessité de continuer à adapter le plan d'action aux nouvelles transformations du crime organisé, précisant que l'efficacité des mesures engagées fera l'objet d'une évaluation mensuelle au niveau du gouvernement. Le gouvernement a, par ailleurs, souligné l'importance de renforcer les actions de proximité et les interventions sur le terrain, notamment à travers l'implication de la

société civile, considérée comme une partie intégrante de l'effort national de lutte contre ce fléau et de prévention de sa propagation. Le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine figure également parmi les priorités retenues.

LIGNE FERROVIAIRE EL MENIAA-TAMANRASSET : COUP D'ENVOI DU PROJET

Le gouvernement a examiné le

processus de poursuite des procédures sur le terrain relatives à l'achèvement des sections concernées de la ligne ferroviaire reliant El Meniaa et Tamanrasset.

Le gouvernement a indiqué que conformément aux instructions du président de la République formulées lors du dernier Conseil des ministres, le lancement du projet se fera à partir de la wilaya de Tamanrasset.

Suite aux instructions présidentielles du Conseil des ministres du 18 octobre, le ministère des Travaux publics a engagé la phase préparatoire décisive pour le déploiement immédiat des chantiers directement depuis Tamanrasset.

La ligne ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset constitue la section centrale du projet de ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset.

Cette ligne pourrait jouer un rôle stratégique dans le développement économique de l'Algérie et son intégration au continent africain.

S. Smati

ADMINISTRATION TERRITORIALE

Tebboune poursuit le mouvement à la tête des wilayas

Après les mouvements des 23 et 24 septembre dernier, qui avait concerné les walis, les walis délégués et les secrétaires généraux des wilayas, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, mardi 20 octobre, à un nouveau mouvement partiel. Sept responsables sont concernés par ces changements. Le mouvement se poursuit au sein de l'administration territoriale. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré, mardi, de nouvelles mutations et nominations dans le corps des walis, selon un communiqué de la

Présidence de la République. Cette nouvelle décision intervient moins d'un mois après le mouvement partiel annoncé les 23 et 24 septembre, qui avait touché plusieurs walis, walis délégués et secrétaires généraux des wilayas. Cette première opération avait notamment donné lieu à la nomination de nouveaux responsables à Tiaret, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Ousara, Messaad, Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh. Des changements avaient également concerné les secrétariats généraux de plusieurs wilayas, avec de nou-

velles nominations et des départs à la retraite. Le mouvement annoncé mardi concerne 7 responsables. Quatre walis ont été mutés vers de nouvelles fonctions. Riadh Benahmed quitte Batna pour Aflou, tandis que Yousef Bechlaoui passe de Tlemcen à Batna. Mohamed Meziane, jusque-là wali d'El Tarf, rejoint Bejaïa, alors que Kamel Nouicer quitte Bordj Bou Arréridj pour prendre la tête de Tlemcen. Trois nouvelles nominations complètent cette opération. Abdelwahab Zini, ancien wali délégué de la circonscription administrative d'El Harrach, à Alger, est

nommé wali d'El Tarf. Redouane Khelifa, qui occupait auparavant les fonctions de wali délégué de Bab El Oued, est désigné wali de Bordj Bou Arréridj. Enfin, Omar Boutahraoui, secrétaire général de la wilaya d'Oum El Bouaghi, prend la tête de la wilaya de Barika. Avec cette nouvelle série de changements, le Président poursuit les ajustements au sein de l'administration territoriale, après les nominations et fins de fonctions intervenues en septembre dans les corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux.

R. N.

ILS LUI ONT REMIS LEURS LETTRES DE CRÉANCE

6 nouveaux ambassadeurs chez le Président

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Botswana, du Luxembourg, du Tadjikistan, de la Géorgie, de la Biélorussie et de Malte. Il s'agit de l'ambassadeur de la République du Botswana, Tebelolo Alfred Boang, de l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, Christian Muller, de l'ambassadeur de la République du Tadjikistan, Akram Karimi, de l'ambassadeur de la République de Géorgie, Archil Kalandia, de l'ambassadeur de la République de Biélorussie, Evgueni Sobolevski, et de l'ambassadeur de la République de Malte, Christian Zammit. **APS**

EN PRÉVISION D'UNE PLÉNIÈRE DU PARLEMENT ARABE AU CAIRE

Réunion de coordination de la délégation algérienne

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé, mardi, une réunion de coordination avec la délégation du Parlement algérien participant à la séance plénière de la troisième session de la quatrième législature du Parlement arabe (PA), ainsi qu'aux réunions de la Commission de la Palestine et des commissions spécialisées, qui se tiendront au Caire à partir de samedi prochain, a indiqué un communiqué du Conseil. Cette réunion, qui a regroupé les représentants du Parlement algérien au Parlement arabe, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de leur participation à la séance plénière de la troisième session de la quatrième législature du Par-

lement arabe, aux réunions de la Commission de la Palestine et des commissions spécialisées, ainsi qu'à une séance procédurale consacrée à l'élection du président du Parlement arabe et de ses vice-présidents, ainsi que des présidents des commissions permanentes et de leurs vice-présidents. Ces travaux se dérouleront du 24 au 26 octobre courant, précise le communiqué. Dans ce cadre, Nasri a souligné le rôle dévolu à l'action parlementaire arabe commune face aux défis auxquels le monde arabe est confronté. Il a également évoqué l'importance de la diplomatie parlementaire dans la défense des justes causes arabes, au premier rang desquelles

figure la cause palestinienne, rappelant «les positions de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'égard des grandes causes arabes, ainsi que son soutien constant à l'intégration économique arabe». Dans cette optique, il a appelé les membres de la délégation à «renforcer l'unité de la position arabe au sein de cette importante instance parlementaire», à travers leurs contributions, qui reflètent «l'attachement de l'Algérie aux principes de sa politique étrangère, favorable aux droits des peuples au développement global et à la pleine souveraineté», conclut le communiqué.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE-TUNISIE

Bâtir une économie frontalière intégrée

Zones de libre-échange, relance des échanges commerciaux et lutte contre la contrebande : Alger et Tunis entendent renforcer leur intégration économique à travers de nouveaux mécanismes de coopération.

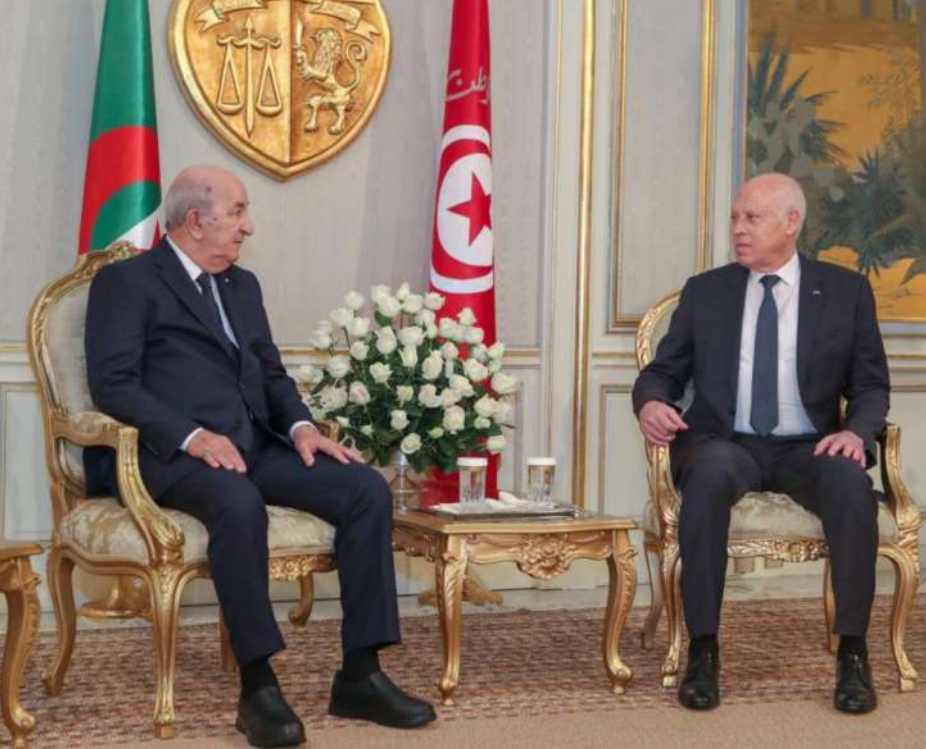
La coopération économique entre l'Algérie et la Tunisie franchit une nouvelle étape. La deuxième réunion du comité de suivi des recommandations de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières s'est ouverte, hier, dans la wilaya d'El Oued. Les discussions portent sur l'accélération des projets communs, la dynamisation des échanges commerciaux et l'amélioration des conditions de vie des populations frontalières.

La rencontre réunit les walis d'El Oued, Ouargla, Tébessa, Bir El Ater, Souk-Ahras et El Tarf, ainsi que les gouverneurs tunisiens de Tozeur, Gafsa, le Kef, Kasserine, Jendouba, Kébili et Tataouine. Des représentants de ministères tunisiens, des responsables sécuritaires et douaniers, ainsi que la Protection civile et l'équipement y participent. L'objectif est de lever les obstacles qui freinent les projets communs et de renforcer la coordination entre institutions. Commerce, énergie, transport, tourisme et industrie figurent parmi les priorités.

Les deux parties veulent faire des zones frontalières de véritables espaces d'échanges et d'investissement, capables de créer des activités et des emplois, et de réduire la dépendance des habitants aux circuits informels. La facilitation du passage aux postes frontaliers et des garanties juridiques pour les projets conjoints sont également à l'étude.

DES ZONES DE LIBRE-ÉCHANGE EN PERSPECTIVE

Le ministre tunisien du Commerce, Mohsen Hassan, a annoncé que des zones de libre-échange devraient voir le jour dans 15 délégations le long de la frontière avec l'Algérie. Son ministère a finalisé une étude



technique sur une zone commerciale et logistique franche frontalière, transmise à la partie algérienne, et l'entreprise chargée des études a été retenue. De son côté, l'agence japonaise JICA estime possible la création d'au moins trois zones à Tozeur, au Kef et à Kasserine. Parmi elles, figure la zone franche de Bouchebka, dans le gouvernorat de Kasserine, dont les travaux sont attendus à l'horizon 2027. Ces infrastructures sont présentées comme un levier pour structurer les échanges, attirer les investisseurs et offrir aux opérateurs des circuits organisés. Elles devraient aussi contribuer à endiguer la contrebande et à réduire le poids de l'écono-

mie informelle, source de revenus pour une partie des habitants.

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN FORTE PROGRESSION

Selon le Cepex à Alger, le commerce bilatéral a augmenté de 166% en cinq ans pour atteindre 2,76 milliards de dollars. Ces chiffres ont été communiqués lors d'une mission d'affaires organisée du 22 au 24 septembre par la Cpnect International et le CAP. L'Algérie est désormais le quatrième fournisseur de la Tunisie et son septième client.

Les exportations tunisiennes vers l'Algé-

rie sont dominées par les industries mécaniques et électriques (56,53 %), devant les industries manufacturières (31,53 %) et l'agroalimentaire (7,05 %). Les importations tunisiennes en provenance d'Algérie concernent surtout les produits industriels et énergétiques. Quelque 43 entreprises tunisiennes sont implantées en Algérie, principalement dans la mécanique, l'électronique et les services. Malgré les facilités douanières de l'accord préférentiel, qui peuvent atteindre 40%, et celles de la Gzale, les opérateurs jugent que des marges de progression demeurent. Ils plaident pour une meilleure complémentarité des appareils productifs, notamment dans l'automobile, avec des composants tunisiens échangés contre des véhicules assemblés en Algérie.

LEVER LES OBSTACLES À L'INTÉGRATION

Au-delà des zones franches, il faut concrétiser les projets annoncés et surmonter les difficultés qui ont retardé certaines initiatives, comme le transport ferroviaire. La reprise des concertations traduit la volonté de remettre ces dossiers à l'ordre du jour. Pour Alger et Tunis, l'enjeu est de transformer la proximité géographique et la hausse des échanges en un partenariat structuré, fondé sur l'investissement productif et la complémentarité industrielle. L'Algérie envisage aussi des zones franches avec la Mauritanie, la Libye, le Mali et le Niger.

Tout dépendra de la capacité des deux pays à accélérer les procédures, à coordonner leurs administrations et à mobiliser les opérateurs économiques. La réunion d'El Oued doit contribuer à faire avancer les recommandations et à définir les conditions d'une mise en œuvre plus effective.

H. Adryen

LA LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

La BAD évoque un levier d'intégration africaine

Le projet de ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset s'annonce comme un levier stratégique pour le développement économique de l'Algérie et le renforcement de son intégration africaine. Dans une analyse publiée sur son site, la Banque africaine de développement (BAD) souligne que ce corridor doit rapprocher les bassins de production des marchés, faciliter le transport des marchandises et ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement dans le Sud. Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation du réseau ferroviaire, dont l'objectif est de passer de 6 000 à 15 000 km à l'horizon 2030. Traversant notamment Laghouat, Ghardaïa, El Meniaâ et In Salah, la ligne vise à mieux desservir les territoires du Sud et à les relier aux principaux pôles économiques. Elle devrait aussi réduire les contraintes logistiques des opérateurs et faciliter l'acheminement des productions vers les marchés nationaux et les ports.

LE GRAND-SUD, NOUVEAU PÔLE DE CROISSANCE

Pour la BAD, l'intérêt du projet tient à sa capacité à accompagner la diversification de l'économie. En améliorant les conditions de transport, le corridor pourrait favoriser la commercialisation des produits agricoles, la valorisation des ressources minières et la circulation des biens industriels. Agriculture, industrie, mines et logistique figurent parmi les secteurs susceptibles d'en bénéficier, avec des retombées attendues sur l'investissement et l'emploi.

L'amélioration de l'accès aux marchés pourrait aussi encourager la création d'entreprises, notamment dans les services de transport et de logistique, et offrir des opportunités aux jeunes entrepreneurs et aux start-up du secteur. L'enjeu est de faire du chemin de fer un instrument d'aménagement du territoire, capable de soutenir l'activité au-delà des grands centres urbains. Cela suppose toutefois de l'accompagner d'investissements productifs et de services logistiques adaptés.

UN AXE D'INTÉGRATION AFRICAINE

Le corridor présente aussi une dimension régionale importante. La BAD met en avant son potentiel pour améliorer les connexions entre les réseaux de transport africains, opérationnels ou en cours de développement. Il pourrait faciliter les échanges avec le Sahel et renforcer les relations économiques entre l'Algérie, le Niger et les autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Le projet rejoint également les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), qui vise à développer le commerce intra-africain et à consolider les chaînes de valeur régionales. Dans cette logique, de meilleures infrastructures de transport sont déterminantes pour réduire les coûts logistiques et renforcer la compétitivité des économies du continent. Pour l'Algérie, cet axe est l'occasion de consolider sa position de carrefour entre la Méditerranée, le Sahara et l'Afrique subsaharienne. Sa portée dépendra de la complémentarité avec les autres infrastructures et



de la coordination avec les réseaux des pays voisins. La BAD a réaffirmé sa volonté de poursuivre le dialogue avec les autorités algériennes pour soutenir la mise en œuvre de cette stratégie. Elle a salué les efforts de modernisation engagés par le pays, rappelant que l'Algérie dispose du deuxième réseau ferroviaire du continent.

Son responsable pays pour l'Algérie, Abdoukader Dileita, a insisté sur la nécessité de dépasser la seule dimension du transport pour faire de cette liaison un véritable instrument de développement. L'ambition, selon lui, est de transformer le corridor en un axe économique reliant territoires, bassins de production et marchés,

tout en renforçant l'intégration de l'Algérie avec le Niger et l'Afrique de l'Ouest. Il a assuré que la BAD était disposée à travailler avec les autorités algériennes ainsi qu'avec les institutions régionales et internationales. À terme, la réussite du projet se mesurera autant à la circulation des marchandises qu'aux activités économiques qu'il permettra de développer. Entre désenclavement du Grand Sud, valorisation des ressources nationales et ouverture vers les marchés africains, la ligne Alger-Tamanrasset pourrait devenir un maillon important de la stratégie de diversification économique et d'intégration continentale de l'Algérie.

HYDROCARBURES

L'Algérie ouvre un nouveau front en Asie

Alger et Dacca ont signé un mémorandum d'entente qui prévoit notamment la fourniture de GNL, de GPL et de produits pétroliers dans le cadre d'accords intergouvernementaux.

L'Algérie et le Bangladesh franchissent une nouvelle étape dans leur partenariat énergétique. Les deux pays ont signé, mardi, à Alger, un mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine des hydrocarbures, ouvrant la voie à des approvisionnements bangladais en gaz naturel liquéfié (GNL), en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et en produits pétroliers algériens, dans le cadre d'accords de gouvernement à gouvernement (G2G).

Le document a été signé par le ministre bangladais de l'Énergie, de l'Électricité et des Ressources minérales, Iqbal Hassan Mahmud, et le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Les discussions ont également porté sur le développement des infrastructures liées au GNL et au GPL, ainsi que sur les possibilités d'exploration des ressources pétrolières, gazières et charbonnières au Bangladesh. Pour Dacca, cet accord représente une opportunité de diversifier ses sources d'approvisionnement et de renforcer sa sécurité énergétique, dans un contexte de hausse de la demande intérieure et de dépendance à un nombre limité de fournisseurs.



ÉLARGIR LE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Au-delà des hydrocarbures, les deux parties entendent élargir leur coopération à d'autres secteurs. Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, ainsi que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, ont rencontré séparément leur homologue bangladais pour examiner les perspectives de développement des relations bilatérales.

Les échanges ont notamment concerné le commerce, l'investissement, l'énergie, les engrais et le partage des connaissances. Les deux pays ont également évoqué des programmes de formation et d'échange d'expertise destinés aux ingénieurs et aux spécialistes bangladais du secteur énergétique.

DES PERSPECTIVES DANS PLUSIEURS SECTEURS

La délégation bangladaise, conduite par

Iqbal Hassan Mahmud et comprenant notamment le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Humaiun Kobir, ainsi que l'ambassadeur du Bangladesh en Algérie, a également été reçue par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

Cette rencontre a permis d'examiner les moyens de consolider les relations entre les deux pays et de développer les échanges dans plusieurs domaines, dont le commerce, l'investissement, l'agriculture, les engrais, l'éducation, les sciences, les technologies, le sport et la culture. Le responsable bangladais a insisté sur la nécessité d'intensifier les échanges commerciaux et les investissements dans le secteur énergétique, tout en renforçant la formation et le transfert d'expérience.

De son côté, Sifi Ghrieb a réaffirmé l'intérêt de l'Algérie pour le développement de ses relations avec le Bangladesh, mettant en avant les possibilités de complémentarité économique entre les deux pays.

Ce mémorandum ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour le partenariat algéro-bangladais, avec un enjeu central : transformer les possibilités d'approvisionnement énergétique en échanges commerciaux concrets et durables.

S. R.

CAPITAUX ÉTRANGERS Alger active ses leviers

L'Algérie intensifie ses démarches pour attirer les capitaux étrangers et diversifier ses partenariats économiques. De Mascate à Vienne, en passant par Koweït, les initiatives se multiplient pour promouvoir les opportunités d'investissement, accélérer les projets et renforcer la présence des produits algériens sur les marchés extérieurs.

OMAN : DE NOUVEAUX CRÉNEAUX À EXPLOITER

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, hier, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf ben Nasser ben Rachid Al-Badaï. Les discussions ont porté sur l'état des investissements omanais en Algérie, l'accélération des projets en cours et l'identification de nouvelles opportunités.

L'industrie, la transformation, les transports, l'agriculture saha-

rienne, les énergies renouvelables et la numérisation figurent parmi les secteurs ciblés. L'AAPI a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les investisseurs omanais à toutes les étapes de leurs projets, du lancement à la mise en exploitation. De son côté, le diplomate omanais a exprimé l'intérêt de son pays pour un renforcement de sa présence économique en Algérie, notamment à travers l'exploration de nouveaux créneaux porteurs.

SÉDUIRE LES INVESTISSEURS AUTRICHIENS

Autre démarche, autre cible : l'AAPI a participé, lundi 19 octobre, à l'Africa Day 2026, organisé à Vienne par la Chambre économique fédérale autrichienne (WKO) sous le slogan «l'Afrique, c'est du business».

Cette rencontre a permis de présenter les opportunités d'in-



vestissement en Afrique, notamment dans l'industrie, l'énergie, les infrastructures, les technologies et les industries de transformation. Les perspectives offertes par l'Algérie ont été mises en avant dans les domaines des hydrocarbures, de l'hydrogène vert et de l'investissement industriel. À travers un stand dédié, l'AAPI a présenté les atouts du marché algérien et les possibilités de partenariat aux opérateurs étrangers, avec l'objectif de renforcer l'attractivité du pays

auprès des investisseurs autrichiens.

RENFORCER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Sur le volet commercial, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu mardi à Alger l'ambassadeur du Koweït, Nawaf Dhaidan Boushaiba. Les deux parties ont examiné les moyens de développer les échanges bilatéraux et de multiplier les partenariats entre les

opérateurs économiques.

L'accent a notamment été mis sur la diversification des échanges et le renforcement de la présence des produits algériens sur le marché koweïtien. Le diplomate koweïtien a salué la qualité et la diversité de l'offre algérienne, en particulier les produits agroalimentaires découverts lors de sa récente visite au salon organisé dans la wilaya de Blida. Il a également souligné les capacités des entreprises nationales en matière de production et de transformation.

À travers ces initiatives complémentaires, l'Algérie cherche à élargir son réseau de partenaires, à attirer de nouveaux investissements productifs et à ouvrir davantage de débouchés à ses exportations. Un effort qui s'inscrit dans la stratégie de diversification de l'économie nationale et de réduction de sa dépendance aux hydrocarbures.

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Levée des blocages administratifs

Le ministère des Finances clarifie les procédures de délégation de gestion pour faciliter l'exécution des programmes d'investissement, notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Les procédures administratives ne doivent pas freiner les investissements publics. C'est le message qui ressort d'une nouvelle correspondance de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité, adressée le 19 octobre aux walis pour préciser les conditions de prise en charge des dépenses d'investissement des établissements publics à caractère administratif (EPCA).

L'initiative concerne les établissements

relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Elle vise à lever les difficultés rencontrées dans l'exécution des opérations financées par le budget de l'État, en clarifiant les démarches à suivre dans le cadre de la délégation de gestion.

UN DOSSIER PRÉCIS POUR ENGAGER LES DÉPENSES

Dans cette correspondance, consultée par Aljazair Alyoum, la sous-direction de la comptabilité publique détaille les pièces à fournir pour permettre aux services concernés de prendre en charge les dépenses. Le dossier doit notamment com-

porter le contrat et la décision de délégation, le document de programmation des crédits de l'activité ainsi que la décision désignant le responsable de l'activité déléguée. L'objectif est de permettre l'exécution des dépenses dans le respect des règles en vigueur, sans laisser subsister d'incertitudes sur les formalités à accomplir.

ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DES PROJETS

Le dispositif est encadré par le décret exécutif n°23-197 du 19 février 2023, qui fixe les modalités de délégation de gestion. Ce mécanisme permet de confier à une entité l'exécution de tout ou partie d'un pro-

gramme au nom et pour le compte de l'État, avec une répartition définie des responsabilités financières.

À travers ces précisions, le ministère des Finances entend faciliter le passage des programmes inscrits au budget à leur mise en œuvre effective. Il s'agit aussi de mieux encadrer la chaîne de la dépense publique, en conciliant exigences comptables et impératif d'exécution des investissements.

Reste l'enjeu essentiel : faire en sorte que les procédures, indispensables au contrôle de l'argent public, ne se transforment pas en obstacles à la réalisation des projets.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Sud en première ligne

Adrar s'apprête à accueillir 35 000 vaches le 25 novembre, première étape du mégaprojet algéro-qatari de production de lait en poudre. À Timimoun, un investissement algéro-italien de 36 000 hectares mise sur les céréales et les légumineuses. Deux projets stratégiques pour réduire la dépendance aux importations et renforcer la production nationale.

Le Sud algérien s'affirme comme un nouvel espace stratégique pour la sécurité alimentaire. À Adrar et à Timimoun, deux mégaprojets agricoles doivent contribuer à renforcer les capacités nationales dans les filières laitière et céréalière, tout en créant de nouveaux pôles économiques.

Les 19 et 20 octobre, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, Sid Ali Khaldi, s'est rendu sur les deux sites pour évaluer l'état d'avancement des travaux et les préparatifs de leur mise en exploitation.

LES PREMIERS BOVINS ATTENDUS LE 25 NOVEMBRE

À Adrar, le projet « Baladna Algérie », développé dans le cadre d'un partenariat algéro-qatari, prévoit un investissement d'environ 3,5 milliards de dollars sur près de 117 000 hectares.

Un premier contingent de 35 000 vaches importées des États-Unis est attendu le 25 novembre à l'aéroport d'Adrar. Les installations destinées à accueillir les animaux devraient être prêtes à la mi-novembre. Après une période de repos sanitaire de 36 heures, leur transfert vers les étables est prévu le 27 novembre.

Lors de sa visite, le ministre a inspecté les infrastructures de quarantaine sanitaire, le chantier de l'usine laitière à Tamantit, dans la daïra d'Aoulef, ainsi que les installations d'élevage et de production fourragère.

Le programme prévoit la réalisation de 490 étables pour vaches laitières dans la commune de Fenoughil. À terme, les objectifs annoncés portent sur un cheptel pou-



vant atteindre 270 000 têtes, une production annuelle de 1,7 milliard de litres de lait et quelque 194 000 tonnes de lait en poudre.

Ces capacités restent conditionnées à l'achèvement des infrastructures et à la montée en puissance progressive de l'exploitation.

L'ambition est de maîtriser l'ensemble de la chaîne, de la production des fourrages à l'élevage, puis à la transformation industrielle. L'objectif est de réduire le recours aux importations de poudre de lait, de renforcer l'industrie agroalimentaire et de générer des emplois dans la région.

36 000 HECTARES DÉDIÉS AUX CULTURES STRATÉGIQUES

À Timimoun, le projet « BF Algérie », issu d'un partenariat algéro-italien, s'étend sur 36 000 hectares dans le périmètre d'Emguiden. Il est consacré aux céréales et aux légumineuses, des productions essentielles à l'approvisionnement du marché national.

Le ministre a notamment examiné les équipements électriques réalisés par Sonelgaz, d'une capacité de 17 mégawatts, ainsi que les systèmes d'irrigation par pivot en cours d'installation. Ces infrastructures doivent préparer les opérations de labour et de semis de la campagne agricole 2026-

2027.

L'objectif est d'accroître la production nationale, de réduire la facture des importations et de développer les capacités de stockage et de transformation. Les organismes nationaux de recherche sont également appelés à contribuer à l'adaptation des techniques culturales aux conditions climatiques locales et à l'amélioration des rendements.

L'EAU, PRINCIPAL DÉFI DE LA MONTÉE EN PUISSANCE

Malgré les perspectives ouvertes par ces investissements, leur réussite dépendra de la capacité à transformer les annonces en volumes de production effectifs. Maîtrise des coûts, disponibilité des infrastructures, rendement des exploitations et compétitivité des produits seront déterminants. Dans ces régions arides, la gestion de l'eau constitue un enjeu majeur. L'efficacité des systèmes d'irrigation, le choix des cultures et les technologies économes en ressources devront occuper une place centrale pour garantir la durabilité des exploitations.

Les retombées sur l'emploi local et le développement de la sous-traitance seront également essentielles pour ancrer ces projets dans l'économie régionale.

À Adrar comme à Timimoun, le défi est désormais de faire de ces investissements des outils durables de production et de transformation. Au-delà des superficies mobilisées et des montants engagés, leur réussite se mesurera à leur contribution réelle à la sécurité alimentaire, à la substitution aux importations et à la création de valeur dans le Sud algérien.

INDUSTRIE

La Biélorussie veut produire ses tracteurs en Algérie

L'Algérie pourrait accueillir de nouvelles unités de production d'équipements biélorusses. Cette perspective a été évoquée lundi 19 octobre, lors d'une rencontre entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et l'ambassadeur de Biélorussie en Égypte et en Algérie, Evgueni Sobolevski.

Selon l'agence de presse biélorusse BelTA, citant le ministère biélorusse des Affaires étrangères, les discussions ont porté sur le renforcement des relations économiques bilatérales et la mise en œuvre des accords conclus au plus haut niveau.

Au cœur des échanges figure la possibilité de lancer des projets industriels conjoints en Algérie, notamment dans la fabrication de tracteurs,

d'autobus et de séchoirs à céréales. Les deux parties ont également examiné les perspectives de premières livraisons d'équipements biélorusses sur le marché algérien, en vue d'élargir progressivement la présence des fabricants de ce pays et de favoriser les partenariats industriels.

DÉS ÉQUIPEMENTS AGRICOLES AUX PRODUITS ALGÉRIENS

Au-delà des projets industriels, Alger et Minsk souhaitent intensifier leurs échanges commerciaux et améliorer leur équilibre. Les discussions ont ainsi porté sur l'élargissement des exportations algériennes vers le marché biélorusse, notamment les fruits, l'huile d'olive et les dattes. La concrétisation de ces pistes permet-

trait de diversifier les échanges entre les deux pays, en associant l'implantation industrielle en Algérie à de nouveaux débouchés pour les produits agricoles nationaux.

À l'issue de la rencontre, les deux responsables ont réaffirmé leur volonté de renforcer les relations économiques dans les secteurs d'intérêt commun. Les projets évoqués restent toutefois à concrétiser et leurs modalités n'ont pas été précisées.

Si elles aboutissent, ces initiatives pourraient ouvrir de nouvelles perspectives à l'industrie algérienne, notamment dans les équipements agricoles et les matériels de transport, tout en contribuant à diversifier les partenariats économiques du pays.

COOPÉRATION ALGÉRO- KAZAKHE

Cinq secteurs ciblés

L'Algérie et le Kazakhstan veulent renforcer leurs échanges économiques et développer de nouveaux partenariats dans cinq secteurs : l'agriculture, l'énergie, le numérique, les transports et les services financiers. Une vingtaine d'entreprises des deux pays ont participé à une rencontre virtuelle organisée par l'ambassade du Kazakhstan en Algérie, à l'occasion du 35e anniversaire de l'indépendance du pays et du 30e anniversaire des relations diplomatiques entre Alger et Astana.

L'ambassadeur kazakh, Anuarbek Akhmetov, a présenté les réformes engagées sous la présidence de Kassym-Jomart Tokaïev et les opportunités d'investissement offertes aux opérateurs algériens. Les participants ont échangé sur les perspectives de partenariats commerciaux et de projets communs, avec l'objectif de concrétiser de nouvelles opportunités d'affaires entre les deux pays.

DÉFAUT DE PUBLICATION FINANCIÈRE

AOM Invest écope d'un blâme

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a adressé un blâme à la société AOM Invest SARL pour manquement à ses obligations de publication des informations financières. La sanction a été décidée lors de la dernière réunion de la Commission et rendue publique le 21 octobre.

Cotée au compartiment Croissance de la Bourse des valeurs mobilières, AOM Invest n'a pas publié ni transmis ses états financiers annuels au titre de l'exercice 2025, ni les informations financières relatives au premier semestre 2026.

Ces manquements constituent une violation

du règlement COSOB n° 25-04, qui encadre les obligations de publication des informations financières applicables aux sociétés cotées en Bourse.

À travers cette sanction, la COSOB rappelle aux sociétés émettrices l'obligation de se conformer aux exigences de transparence financière prévues par la réglementation en vigueur. L'objectif est de garantir aux investisseurs un accès régulier aux informations nécessaires à leurs décisions et de renforcer la protection de l'épargne investie sur le marché financier.

La Commission souligne, à ce titre, la nécessité pour les entreprises concernées de respecter



strictement leurs obligations légales et réglementaires en matière de communication financière.

AFFAIRE NASSIM DIAFAT

La peine alourdie à six ans de prison ferme

La cour d'appel d'Alger a porté de cinq à six ans de prison ferme la peine prononcée contre l'ancien ministre Nassim Diafat, à l'issue de son nouveau procès après cassation. Le parquet avait requis le doublement des peines contre l'ex-ministre et plusieurs membres de sa famille.

La 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger a aggravé la peine de l'ancien ministre Nassim Diafat, la portant de cinq à six ans de prison ferme. Cette décision intervient après l'examen de l'affaire à la suite de la cassation du précédent arrêt par la Cour suprême. Lors de son réquisitoire, le procureur général avait demandé un alourdissement des sanctions contre l'ex-ministre et les autres mis en cause, dont son épouse, son frère et son gendre. Il avait notamment requis dix ans de prison ferme contre l'ancien membre du gouvernement, soit le double de la peine initialement prononcée. Au cours de ce nouveau procès, Nassim Diafat a maintenu les déclarations faites lors de la précédente audience en appel, devant la première chambre pénale de la cour d'Alger.

UN PROCÈS RELANCÉ APRÈS LA CASSATION

La chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême avait accepté le pourvoi en cassation introduit par l'ancien ministre, condamné en appel à cinq ans de prison ferme. Les magistrats avaient retenu les moyens soulevés par la défense concernant notamment des irrégularités de procédure, liées à l'ajout de questions qui ne figuraient pas dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger. En première instance, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed avait condamné l'ex-ministre à cinq ans de prison ferme pour des faits liés au trafic d'influence et à la corruption. La première chambre pénale de la cour d'Alger, présidée par le magistrat Ali Haichour, avait ensuite maintenu cette peine. Les avocats de la défense avaient contesté plusieurs éléments juridiques et matériels du dossier, issus de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire. Ils avaient également invoqué l'état de santé de leur client pour demander sa remise en liberté. La chambre d'accusation de la cour d'Alger avait toutefois rejeté à deux reprises les demandes de liberté provisoire.

DES MARCHÉS ET DES CRÉDITS AU CŒUR DU DOSSIER

Détenu à l'établissement pénitentiaire de Koléa, Nassim Diafat est poursuivi, avec son épouse et d'autres mis en cause, dans



une affaire portant notamment sur des soupçons d'abus de fonction, de trafic d'influence et d'avantages indus liés à des contrats attribués par l'Algérienne de réalisation d'infrastructures et d'équipements métalliques (Alrim). Le dossier porte également sur plusieurs crédits bancaires qui auraient bénéficié à des entreprises ou à des membres de la famille de l'ancien ministre. Parmi les opérations citées figure l'acquisition d'un rétrochargeur de marque JCB pour un montant de 650 millions de centimes, ainsi qu'un crédit de 600 millions de centimes auprès des services de forage relevant de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif. Deux autres crédits, de 179 et 191 millions de centimes, sont également mentionnés dans le cadre d'opérations liées à la direction de Sonelgaz dans la même wilaya. Le PDG d'Alrim, Mokhtar Tayane, est également poursuivi dans cette affaire. Il avait été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach, en même temps que quatre autres cadres de l'entreprise. Plus d'une dizaine d'autres personnes, dont l'épouse et les deux frères de l'ancien ministre, avaient été placées sous contrôle judiciaire. Les enquêteurs soupçonnent notamment l'ancien ministre

d'avoir abusé de ses fonctions et usé de son influence pour favoriser des membres de sa famille dans l'obtention de contrats auprès d'Alrim. Des accusations que l'intéressé a constamment niées au cours de ses auditions.

LE TRÉSOR PUBLIC RÉCLAME UNE RÉVISION DES INDEMNISATIONS

De leur côté, les avocats du Trésor public ont fait appel des réparations financières accordées en première instance. Ils estiment que les montants retenus ne sont pas à la hauteur du préjudice subi par les institutions publiques, au regard des faits reprochés à l'ancien ministre. La partie civile considère que les dommages causés aux deniers publics justifient une réévaluation des indemnités, en raison des conséquences financières présumées des pratiques mises en cause. Nassim Diafat avait été nommé ministre délégué chargé des start-up au sein du gouvernement d'Abdelaziz Djerad, le 2 janvier 2020, avant de quitter ses fonctions le 8 septembre 2022. Durant son premier procès, il avait nié les dépassements qui lui étaient reprochés et demandé sa remise en liberté.

R. H.

ASSASSINAT DE JEUNE RAYANE BELGHIT

Les huit accusés acquittés

Du nouveau dans l'affaire de la mort du jeune Rayane Belghit, retrouvé sans vie dans la cage d'un ascenseur sur un chantier en construction à Belouizdad. Le tribunal criminel d'Alger, siégeant en deuxième instance sous la présidence de Mme Dahmani Naïma, a acquitté, dimanche dernier, les huit mis en cause poursuivis pour l'assassinat du jeune Rayane Belghit. La victime avait été retrouvée morte, coincée dans la cage d'un ascenseur au sein d'un chantier en construction, situé au cœur du

quartier populaire de Mohamed Belouizdad, l'ancien Belcourt. Lors de leurs auditions, les huit prévenus ont reconnu avoir rencontré la victime sur les lieux du drame. Selon leurs déclarations, le jeune homme semblait en état d'ébriété et éprouvait des difficultés à se tenir debout. Ils ont également affirmé qu'il s'était réfugié dans le chantier pour échapper à des jeunes du quartier qui l'auraient menacé, certains étant, selon eux, connus des services de justice. Les accusés ont par ailleurs admis avoir consommé

des psychotropes et des boissons alcoolisées le jour des faits, alors qu'ils célébraient le sacre du CR Belouizdad, champion d'Algérie au titre de la saison 2024-2025. De son côté, le procureur général avait requis la peine capitale contre l'ensemble des prévenus, estimant que leurs déclarations concordantes visaient à nier les faits et à se soustraire à leur responsabilité pénale. La défense a, pour sa part, soutenu que le décès était consécutif à une chute dans la cage d'ascenseur, dont elle a dénoncé l'absence

de sécurisation. Dans le cadre de la même affaire, le tribunal a également condamné deux prévenus détenus à dix ans de prison ferme pour détention et commercialisation de stupéfiants. Selon les éléments rapportés à l'audience, les deux hommes exerçaient cette activité à l'intérieur même du chantier, situé en face du siège du ministère du Travail, à proximité de l'ancienne rue Alfred-de-Musset, dans le quartier de Belouizdad.

R. H.

CRIME CRAPULEUX À BOUZARÉAH

La peine capitale pour l'un des deux frères

Après avoir étranglé leur voisine pour lui dérober ses bijoux, deux frères ont été condamnés par le tribunal criminel d'Alger. Le principal accusé, qui avait fui au Maroc avec sa famille après les faits, a été expulsé puis arrêté en Algérie. Le tribunal criminel d'Alger, siégeant en deuxième instance, a condamné avant-hier deux frères domiciliés à Bouzaréah pour homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. Le principal accusé a écopé de la peine capitale, tandis que son frère a été condamné à dix ans de réclusion criminelle. Les juges n'ont retenu aucune circonstance atténuante. Les deux hommes ont reconnu avoir tué leur voisine, avec laquelle ils partageaient le même haouch depuis plus de 45 ans. La victime avait été retrouvée morte dans son domicile, allongée sur un fauteuil, les mains ligotées et la bouche scotchée. Elle avait été étranglée. Selon les éléments exposés lors du procès, le crime avait été prémédité dans le but de s'emparer des bijoux de la victime. Le butin, estimé à 135 millions de centimes, aurait ensuite été vendu et partagé entre les deux frères.

LE PRINCIPAL ACCUSÉ AVAIT FUI AU MAROC

Lors de son interrogatoire, le principal mis en cause a reconnu avoir proposé à son frère de commettre le vol. Après avoir récupéré sa part du butin, il avait quitté le territoire national avec son épouse et son enfant pour se réfugier au Maroc. «J'ai proposé à mon frère de commettre le vol. Lorsque j'ai eu ma part, j'ai pris mon enfant et ma femme et je me suis réfugié au Maroc», a-t-il déclaré devant le juge, précisant avoir été expulsé par les autorités marocaines avant d'être arrêté par les services algériens, en exécution d'un mandat d'arrêt. L'affaire a également été marquée par le rôle du père des deux accusés, qui les avait dénoncés aux autorités. Dans son réquisitoire, le procureur général avait réclamé la peine de mort contre les deux frères, estimant que les éléments du dossier établissaient l'intention criminelle et la préméditation. Face aux aveux de leurs clients et aux réquisitions du ministère public, les avocats de la défense ont demandé l'application de l'article 53 du Code pénal, relatif aux circonstances atténuantes. Leur demande a toutefois été rejetée par le tribunal. La défense envisage désormais d'introduire un pourvoi en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême, dans l'espoir d'obtenir un nouvel examen de l'affaire et une révision des peines prononcées.

R. H.

DESTINÉES AUX ENFANTS
ET AUX ADOLESCENTS

Lancement
de la fonctionnalité
comptes supervisés
sur YouTube

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi, le lancement officiel de la fonctionnalité Comptes supervisés sur la plateforme YouTube, destinée aux enfants et aux adolescents en Algérie, indique un communiqué du ministère. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à «protéger les jeunes dans l'espace numérique et à promouvoir un usage sûr et responsable d'internet», précise la même source. Cette fonctionnalité intégrée à l'application YouTube, qui peut être activée via le Centre familial, met à la disposition des parents plusieurs outils, notamment «des paramètres de contenu progressifs, adaptés à l'âge et au degré de maturité de l'enfant, avec la possibilité de définir manuellement les chaînes et les vidéos autorisées», ainsi qu'«un minuteur pour les vidéos Shorts permettant de fixer une durée quotidienne de consultation ou d'en désactiver complètement l'accès, notamment pendant les périodes d'examens». Cette fonctionnalité comprend également «une protection activée par défaut pour les moins de 18 ans, incluant des rappels pour faire des pauses et respecter l'heure du coucher, ainsi que la désactivation des commentaires, de la publication de contenus, des publicités ciblées et de la lecture automatique». Dans ce contexte, le ministère a appelé les parents à prendre connaissance de ces outils, à les activer et à accompagner leurs enfants dans l'utilisation des plateformes numériques, soulignant que «le contrôle parental exercé de manière éclairée et le dialogue au sein de la famille demeurent les premières garanties d'une expérience numérique sûre et bénéfique».

PRÉVENTION CONTRE LE CANCER DU SEIN ET LE DIABÈTE
Le CRA organise deux campagnes

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, mardi, deux campagnes de sensibilisation à la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus ainsi que du diabète, dans le cadre du renforcement du dépistage précoce des maladies et de la consécration de la prévention comme pratique quotidienne et culture ancrée dans la société algérienne, indique un communiqué de cette organisation.

Dans le cadre des activités d'Octobre rose, la première campagne de prévention des cancers du sein et du col de l'utérus a été organisée, en partenariat avec l'Etablissement public de télévision (EPTV), au siège de cette institution à Alger, au profit des travailleuses et des cadres, précise la même source. Cette campagne a vu la participation de médecins et de spécialistes du CRA, qui ont prodigué «des conseils médicaux et des orientations de sensibilisation sur les moyens de prévention, l'importance du dépistage précoce et des examens périodiques, ainsi que leur rôle dans l'amélioration des chances de traitement et la réduction des complications de la maladie».

Cette initiative concerne également les stations régionales de la Télévision algé-



rienne, avec la participation des comités de wilaya du CRA à Constantine, Oran, Béchar et Ouargla, à Annaba, et au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant Abdallah Nouaouria à El Bouni, afin de renforcer la diffusion des messages de sensibilisation et d'élargir

leur portée, ajoute le communiqué. Concernant la deuxième campagne, il s'agit d'une action de sensibilisation à la prévention du diabète, organisée par le CRA en collaboration avec les laboratoires VitalCare, au niveau de la polyclinique Sidi Mohamed Bouchnafa à Alger. Cette cam-

pagne a porté sur «la mesure de la glycémie et le dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c)», ainsi que «des conseils nutritionnels et des orientations sanitaires sur les moyens de prévenir le diabète, l'importance d'adopter un mode de vie sain et équilibré et d'assurer un suivi médical régulier, afin de réduire les risques de la maladie et de ses complications».

Ces deux initiatives s'inscrivent dans le cadre de ses efforts visant à «renforcer la prévention sanitaire, à ancrer le travail de sensibilisation sur le terrain et à consolider les partenariats avec les institutions nationales et les acteurs du domaine de la santé, afin de faire de la conscience sanitaire un pilier essentiel de la protection de l'individu et de la société», conclut le communiqué.

COMPÉTITION INTER LYCÉES
Lancement de la phase éliminatoire
le 3 novembre prochain

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement, le 3 novembre prochain, de la première phase éliminatoire de la deuxième édition de la compétition nationale inter lycées, au titre de l'année scolaire 2026-2027. Dans le cadre du «renforcement de l'esprit de compétition positive entre les élèves, du développement de leurs connaissances et de leurs capacités intellectuelles, ainsi que de la promotion de la vie scolaire, le ministère de l'Education nationale a annoncé le lancement, le mardi 3 novembre 2026, de la première phase éliminatoire de la deuxième édition de la compétition nationale Inter lycées, au titre de l'année scolaire 2026-2027, et ce à une heure unifiée à travers l'ensemble des Directions de l'éducation», précise la même source. Cette compétition s'inscrit dans le cadre «des activités éducatives visant à encourager les élèves à approfondir leurs connaissances, à développer leurs capacités intellectuelles et à renforcer l'esprit de travail d'équipe et de compétition

constructive entre les établissements éducatifs», souligne le communiqué. La compétition concerne, selon la même source, «les établissements publics d'enseignement secondaire, les établissements privés d'éducation et d'enseignement, les lycées de mathématiques ainsi que les écoles des Cadets de la Nation relevant de chaque wilaya».

Elle se déroule selon un système à élimination directe, à travers des phases éliminatoires au niveau des wilayas et des régions, avant d'aboutir à la phase nationale, conformément aux dispositions organisationnelles et au calendrier arrêté, ajoute le communiqué. Le ministère a souligné qu'il veille, à travers les directions de l'Éducation et les établissements concernés, à réunir «les conditions organisationnelles appropriées pour assurer le bon déroulement des différentes étapes de la compétition, garantir l'égalité des chances entre les équipes participantes et contribuer à la réalisation de ses objectifs éducatifs et cognitifs».

ESCROQUERIE

Arrestation de deux propriétaires
d'une agence de voyages

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors d'état de nuire deux individus pour avoir escroqué plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, indique mardi un communiqué des mêmes services. «Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la 3e circonscription de la Police judiciaire d'El Biar, ont arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'escroquerie et de fraude au préjudice de plusieurs citoyens, pour des sommes dépassant 11 milliards de centimes, après leur avoir promis l'obtention de visas de courtoisie pour le hadj et la omra», précise le communiqué. Les faits remontent à la réception par le service compétent de plusieurs plaintes faisant état d'escroquerie et de fraude de la part des deux propriétaires d'une agence de voyages, qui «promettaient aux citoyens de leur octroyer des visas de courtoisie en échange de sommes d'argent considérables», ajoute le communiqué. Les enquêteurs ont alors engagé des investigations sur le terrain et, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont identifié les deux suspects et localisé leur lieu de présence, avant de procéder à leur arrestation et de les conduire au service concerné pour la poursuite de l'enquête. L'opération a permis de recenser un montant total de 11,365 milliards de centimes versé par les citoyens au profit des deux mis en cause et 64 personnes ayant été leurs victimes. Par la suite, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conclut le communiqué.

IRAN-ÉTATS-UNIS

Le spectre d'une guerre totale

Entre les préparatifs militaires iraniens, les appels sionistes à reprendre les frappes de grande ampleur et les conditions posées par Téhéran à toute reprise des négociations, les tensions régionales connaissent une nouvelle montée en puissance. Washington affirme, de son côté, être en position de force, sans toutefois lever les incertitudes sur la suite du conflit.

Les tensions entre l'Iran, les États-Unis et l'entité sioniste continuent de s'intensifier, sur fond d'incertitudes diplomatiques et de signaux préoccupants sur le plan militaire. Alors que Téhéran affirme se préparer à une confrontation de grande ampleur, les déclarations des responsables iraniens et américains, ainsi que les informations rapportées par la presse internationale, témoignent de la fragilité de la situation et du risque d'une nouvelle escalade.

Selon le Financial Times, citant des sources proches du dossier, le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu chercherait activement à relancer des frappes de grande envergure contre l'Iran. Le chef du gouvernement sioniste aurait donné, plus tôt ce mois-ci, des instructions à l'armée afin qu'elle prépare les plans d'une nouvelle offensive majeure.

Ces informations interviennent alors que des évaluations sionistes, rapportées par le Jerusalem Post, font état de mouvements iraniens observés ces dernières semaines, qui pourraient traduire une reprise des préparatifs militaires. Ces éléments alimentent les inquiétudes quant à une éventuelle reprise des hostilités à une échelle plus importante.

TÉHÉRAN AFFICHE SA DÉTERMINATION MILITAIRE

Dans ce climat de tension, une source sécuritaire iranienne de haut rang a affirmé à la chaîne Press TV que l'Iran se préparait à une guerre totale, de grande ampleur et menée sur plusieurs niveaux. Selon cette source, les



autorités iraniennes auraient pris la décision de répondre à toute nouvelle agression, sans limitation ni restriction.

La même source a assuré que les forces armées iraniennes étaient pleinement préparées à frapper les intérêts et les objectifs des adversaires et de leurs alliés dans la région qui se trouveraient à leur portée. Des déclarations qui illustrent la fermeté affichée par Téhéran face à la perspective d'une reprise des opérations militaires.

Sur le plan maritime, les Gardiens de la révolution ont annoncé qu'un pétrolier géant, présenté comme ayant enfreint les règles en vigueur, avait pris feu après avoir heurté une mine marine au sud du détroit d'Ormuz. Par ailleurs, l'Agence britannique des opérations commerciales mari-

times (UKMTO) a signalé avoir reçu un rapport faisant état d'un incident au large de Bukha, dans le sultanat d'Oman. Ces événements surviennent dans une zone stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures, où toute aggravation des tensions pourrait avoir des répercussions sur la sécurité de la navigation et les marchés énergétiques.

WASHINGTON MAINTIENT LA PRESSION

De son côté, le président américain Donald Trump a affirmé que les États-Unis obtenaient de bons résultats dans leur confrontation avec l'Iran. « Il ne nous reste plus qu'à prendre la décision finale quant à la manière dont nous voulons remporter la victoire », a-t-il déclaré, laissant planer l'incertitude sur les pro-

chaines décisions de son administration. À Téhéran, les responsables iraniens continuent toutefois de conditionner toute reprise du dialogue à des changements préalables de la position américaine. Lors d'une rencontre avec le chef de l'armée pakistanaise, le président iranien Massoud Pezeshkian a estimé que Washington devait d'abord mettre fin aux pressions, aux menaces et aux sanctions avant d'envisager de nouvelles négociations.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a lui aussi exprimé ses réserves quant aux perspectives diplomatiques. Dans un entretien accordé au Financial Times, il a affirmé que son pays restait disposé à privilégier la diplomatie, tout en réaffirmant sa détermination à se défendre. Le chef de la

diplomatie iranienne a également estimé qu'aucune avancée ne pouvait être raisonnablement attendue dans l'immédiat, accusant Washington de ne manifester aucune volonté réelle de parvenir à un accord. Il a enfin exprimé une profonde méfiance à l'égard des déclarations américaines sur la paix.

LE DOSSIER NUCLÉAIRE AU CŒUR DU BRAS DE FER

La question nucléaire demeure, elle aussi, un point de blocage majeur. Le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, Mohsen Rezaei, a affirmé que l'ensemble des matières nucléaires enrichies resterait sur le territoire iranien. Il a également exclu toute négociation tant que les États-Unis n'auraient pas satisfait aux conditions fixées par Téhéran. Cette position souligne la persistance des divergences entre les deux pays, alors que les exigences politiques, les sanctions et les garanties de sécurité continuent de peser sur les perspectives d'un compromis.

Dans ce contexte, les déclarations belliqueuses, les informations faisant état de préparatifs militaires et les incidents signalés dans la région entretiennent un climat d'incertitude. Entre démonstrations de force et conditions préalables au dialogue, les marges de manœuvre diplomatiques apparaissent étroites. La possibilité d'une désescalade dépendra notamment de la capacité des différentes parties à éviter une nouvelle confrontation et à rétablir un canal de négociation crédible.

R.I/agences

YÉMEN-ARABIE SAOUDITE

L'alerte sécuritaire se renforce

Les affrontements entre les forces gouvernementales et les Houthis se poursuivent sur plusieurs fronts, tandis que des frappes signalées à Aden et l'interception de drones en direction de l'Arabie saoudite accentuent les inquiétudes sécuritaires dans la région. La situation militaire au Yémen connaît une nouvelle montée des tensions, marquée par la multiplication des affrontements entre les forces gouvernementales et les combattants du mouvement Ansar Allah, communément appelés Houthis. Sur plusieurs fronts, notamment dans les régions d'Aden, de Taëz et de Khaboub, les combats se poursuivent dans un contexte d'escalade sécuritaire et de préoccupations humanitaires croissantes. Cette évolution intervient après l'annonce par les forces gouvernementales du lancement de l'opération « Aube du Yémen », alors que les différentes parties multiplient les déclarations et les opérations militaires.

LES COMBATS SE POURSUIVENT À KAHBOUB

Parmi les derniers développements, les médias ont fait état d'une frappe de missile ayant visé l'aéroport international d'Aden,

dans le sud du pays, hier. Les circonstances exactes de cette attaque et l'étendue des éventuels dégâts n'ont pas été précisées dans les informations disponibles.

De leur côté, les Houthis ont revendiqué une attaque au missile balistique contre ce qu'ils ont présenté comme le « centre des opérations de l'ennemi saoudien au camp de Badr, à Aden ». Le porte-parole du mouvement a affirmé que le projectile avait atteint sa cible avec précision. Ces déclarations n'ont toutefois pas été corroborées de manière indépendante.

Sur le front de Khaboub, dans le sud-ouest du Yémen, les forces gouvernementales conjointes font état de violents affrontements avec les combattants houthis. Elles affirment tenter de repousser une offensive d'envergure et une percée armée visant le flanc droit de leurs positions.

La situation demeure également tendue dans l'ouest de Taëz, où les forces gouvernementales yéménites ont signalé la poursuite de combats intenses contre les unités du mouvement houthi. La multiplication des affrontements sur ces différents axes témoigne de la persistance des tensions militaires et de la difficulté à stabiliser les

lignes de front.

L'escalade dépasse les frontières yéménites. Le porte-parole des forces de la coalition soutenant le gouvernement yéménite, le général de brigade Turki Al-Maliki, a annoncé l'interception et la destruction de quatre drones qui se dirigeaient vers l'Arabie saoudite.

Cette annonce a été suivie d'un démenti des Houthis concernant leur implication dans des opérations aériennes contre le royaume. Le porte-parole militaire du mouvement, Yahya Saree, a nié hier le lancement de drones en direction de Médine, affirmant que ses forces n'avaient mené aucune opération militaire contre l'Arabie saoudite.

Cette déclaration répond aux informations précédemment communiquées par la coalition dirigée par Riyad, qui avait fait état de l'interception de drones au-dessus de Médine et de la province orientale du royaume.

Les versions contradictoires des deux parties entretiennent ainsi les incertitudes sur l'origine des appareils et les circonstances précises des incidents signalés.

UN CONFLIT AUX RÉPERCUSSIONS RÉGIONALES PERSISTANTES

La multiplication des incidents militaires et la poursuite des affrontements sur plusieurs fronts soulignent la fragilité de la situation au Yémen. Les attaques signalées à Aden, les combats autour de Khaboub et de Taëz, ainsi que les interceptions de drones en Arabie saoudite, illustrent les risques d'une extension des tensions au-delà du territoire yéménite.

Au-delà des enjeux militaires, cette nouvelle escalade fait craindre une aggravation des conséquences humanitaires pour une population déjà durement éprouvée par des années de conflit. La poursuite des hostilités menace également les infrastructures essentielles et complique les perspectives d'un retour à la stabilité.

Dans l'immédiat, l'évolution de la situation dépendra notamment de l'intensité des opérations sur les principaux fronts et de la capacité des acteurs régionaux à contenir les tensions. En l'absence d'une désescalade durable, le Yémen reste exposé à une poursuite des combats et à de nouvelles répercussions sur la sécurité régionale.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG et Manchester City frappent fort

La troisième journée de la Ligue des champions a été marquée par des rencontres spectaculaires et plusieurs retournements de situation.

Le Paris Saint-Germain a signé l'une des performances marquantes de cette journée en venant à bout du FC Barcelone au terme d'un match intense. Menés à deux reprises, les Parisiens ont trouvé les ressources nécessaires pour reprendre le contrôle de la rencontre et s'imposer 4-2. Le but de Fabián Ruiz, inscrit à la 86e minute sur un centre d'Achraf Hakimi, a définitivement scellé le sort de la partie.

Cette victoire permet au club parisien de poursuivre son parcours sans faute, avec trois succès en autant de rencontres. Au-delà du résultat, les hommes de Luis Enrique ont démontré leur capacité à réagir dans les moments difficiles et à faire la différence grâce à leur collectif. Plusieurs sorties sur blessure sont toutefois venues ternir cette soirée, laissant planer des interrogations sur l'état physique de certains joueurs.

NAPLES RETROUVE LE SOURIRE

Liverpool a également signé une remon-tée spectaculaire face à Villarreal. Menés de deux buts après une demi-heure de jeu, les Reds ont progressivement inversé la tendan-ce. Alexis Mac Allister a relancé les siens à la 36e minute, avant l'égalisation de Ronald Araújo dans le temps additionnel de la pre-mière période. Au retour des vestiaires, Mac Allister a inscrit un deuxième but, puis Florian Wirtz a parachevé le succès anglais. Une victoire qui illustre la capacité des Reds à renverser une rencontre mal engagée.

De son côté, Naples a enfin débloqué son compteur de victoires en dominant Bodø/Glimt (3-2). Les Italiens ont dû s'em-ployer pour conserver leur avantage face à



une formation norvégienne accrocheuse. Scott McTominay s'est notamment illustré en permettant au Napoli de reprendre les commandes, tandis qu'un but contre son camp d'Odin Lurås Bjørtnuft a donné davan-tage d'air aux locaux. Malgré une dernière réduction du score dans le temps addition-nel, Naples a préservé l'essentiel.

L'AS Roma a, pour sa part, livré une pres-tation convaincante face au Slovan Bratisla-va, balayé sur le score de 4-0. Les Romains ont affiché leur supériorité tout au long de la rencontre, portés notamment par l'efficacité de Donyell Malen.

MANCHESTER CITY SE RELANCE

Après son revers face au PSG, Manchester City a répondu de manière convaincante en dominant l'AEK Athènes (5-1). Malgré l'ab-sence d'Erling Haaland dans le onze de départ, les Anglais ont imposé leur rythme et multiplié les offensives. Elliot Anderson a ouvert le score à la 12e minute, avant que Phil Foden ne double la mise. Auteur d'un triplé selon le compte rendu de la rencontre, l'international anglais a été le principal arti-san de ce succès, tandis que Rayan Cherki a

contribué à l'animation offensive. Cette vic-toire permet aux Cityzens de retrouver une dynamique positive et de se repositionner dans la course aux premières places de la phase de Ligue. À l'inverse, le FC Porto tra-verse une période délicate sur la scène euro-péenne. Battus à domicile par le PSV Eindhoven (0-1), les Portugais enregistrent une troisième défaite consécutive en Ligue des champions, un bilan préoccupant pour une équipe pourtant invaincue en championnat.

L'Atlético Madrid a également laissé filer des points en concédant le nul sur la pelouse de Stuttgart (1-1). Les Madrilènes n'ont pas réussi à faire la différence malgré le premier but de la saison de Julián Álvarez, servi par Ademola Lookman.

Au terme de cette journée, les résultats confirment l'intensité de la compétition et l'importance de chaque point dans la course à la qualification. Le PSG, Liverpool, Man-chester City et la Roma ont marqué les esprits, tandis que Naples a relancé sa cam-pagne européenne. Pour Porto, en revanche, l'urgence est désormais de réagir afin de ne pas compromettre davantage ses ambitions continentales.

PSG

Dembélé et Marquinhos à l'arrêt

Le Paris Saint-Germain n'est pas sorti indemne de son choc face au FC Barcelone (4-2) en Ligue des champions. En effet, la victoire parisienne face au Barça a été assombrie par les blessures de plusieurs joueurs cadres. Ous-mane Dembélé souffre d'une lésion à la cuisse gauche, tandis que le défenseur brésilien Mar-quinhos est touché à la cuisse droite. Dans son communiqué, le PSG indique que les deux joueurs « resteront en soins ces pro-

chaines semaines », sans préciser la gravité de leurs blessures ni la date éventuelle de leur retour à la compétition. Cette annonce laisse planer le doute sur leur disponi-bilité pour les prochaines échéances du club parisien.

KVARATSKHELIA ÉGALE-MENT TOUCHÉ

Les difficultés ne s'arrêtent pas là pour Luis Enrique. Khvicha Kvaratskhelia souffre également d'une blessure au ligament croi-

sé, selon les informations rappor-tées dans l'article. Son indisponi-bilité pourrait s'inscrire dans la durée, constituant un nouveau coup dur pour le secteur offensif parisien.

LUIS ENRIQUE CONTRAINT DE REVOIR SES PLANS

Privé de plusieurs éléments importants, l'entraîneur du PSG devra rapidement trouver des solutions pour maintenir l'équi-libre de son équipe. Dembélé

représente un atout majeur dans l'animation offensive, tandis que Marquinhos demeure un cadre essentiel de la défense.

Le prochain déplacement face à l'Olympique Lyonnais, prévu dimanche 25 octobre, constituera un premier test pour le collectif parisien. La profondeur de l'ef-fectif et la capacité de Luis Enrique à réorganiser son équipe seront particulièrement sollici-tées au cours des prochaines semaines.

FIFA

Tebas en remet une couche sur Infantino

Le président de LaLiga, Javier Tebas, a de nouveau critiqué le patron de la FIFA, Gianni Infantino, dont il conteste le bilan et auquel il s'oppose depuis dix ans. Il lui reproche notamment de prendre des décisions unilatérales au détri-ment des ligues nationales et des joueurs.

Dans un entretien accordé à L'Équi-pe, Tebas a dénoncé la gestion du calendrier, les choix concernant les compétitions et l'élargissement de la Coupe du monde des clubs. Selon lui, ces décisions pénalisent les championnats nationaux, quelle que soit leur importance.

Le dirigeant espagnol a également estimé que l'image de la FIFA était fortement dégradée et que celle d'Infantino était loin d'être irrépro-chable.

Ces critiques interviennent à quelques mois de l'élection prési-dentielle de la FIFA, prévue le 18 mars. Malgré les tensions et les interrogations soulevées par plu-sieurs dossiers, le dirigeant suisse reste le grand favori à sa propre succession, avec notamment le sou-tien unanime de la Confédération africaine de football (CAF).

BARÇA

Dani Olmo forfait pour le classico



Le FC Barcelone pourrait être privé de Dani Olmo pendant quatre à cinq semaines. Blessé à la cuisse gauche face au Paris Saint-Germain (2-4) en Ligue des champions, le milieu espagnol souffrirait d'une possible déchirure de l'adducteur. Des exa-mens complémentaires doivent confirmer la gravité de sa blessure. Son forfait pour le Clásico de dimanche contre le Real Madrid se profile, tandis que Jules Koundé et Eric García restent également incer-tains.

MAMELODI SUNDOWNS – USM ALGER

Dahane Beida au sifflet

L'arbitre mauritanien Dahane Beida dirigera la Supercoupe de la CAF 2026 entre Mamelodi Sundowns et l'USM Alger, prévue le 8 novembre à Pretoria, en Afrique du Sud. Habitué des grandes affiches continentales, Dahane Beida dispose d'une solide expérience au plus haut niveau. Il a notamment arbitré la finale de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire, ainsi que plusieurs rencontres majeures sur la scène internationale.

Il a également officié lors de la Coupe

du monde 2026 et figurait parmi les arbitres retenus pour la finale du tournoi olympique de football des Jeux de Paris 2024. Son parcours comprend aussi la finale du Mondial U17 de 2023 en Indoné-sie et celle de la CAN U17.

Régulièrement désigné en Ligue des champions africaine, le Mauritanien aura la responsabilité de diriger cette affiche entre le représentant sud-africain et le club algérois, qui se disputeront le tro-phée continental.



LIGUE DES CHAMPIONS /MC ALGER- ENUGU RANGERS

Le Doyen au pied du mur

Battu à l’aller, le Mouloudia doit renverser la situation pour poursuivre son aventure africaine. Une mission difficile qui exige efficacité, discipline et maîtrise collective.

Le MC Alger joue gros. Battu sur le score de 2 à 0 par les Nigériens d’Enugu Rangers lors du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine, le représentant algérien n’a plus droit à l’erreur. Vendredi soir, à partir de 20h, au stade Ali Ammar, dit Ali la Pointe, à Douéra, les Vert et Rouge devront sortir le grand jeu pour espérer poursuivre leur parcours continental.

Dos au mur, le Doyen est condamné à réagir devant ses supporters. Après une première manche décevante au Nigeria, les Mouloudéens devront afficher un visage nettement plus conquérant, avec davantage de tranchant dans le dernier geste et une meilleure maîtrise collective. L’objectif est clair : remonter les deux buts de retard et arracher la qualification pour le prochain tour.

TROIS BUTS POUR ÉVITER LES CALCULS

Le scénario idéal pour les hommes du MCA consiste à s’imposer avec trois buts d’écart afin de se qualifier directement. Une victoire par deux buts d’écart, notamment sur le score de 2-0, ramènerait les deux équipes à égalité sur l’ensemble des deux rencontres et conduirait à une séance de tirs au but, conformé-



ment au règlement de la compétition.

Pour espérer réussir ce pari, les Algérois devront trouver rapidement la faille sans céder à la précipitation. Un but inscrit en début de rencontre pourrait relancer le suspense et mettre les Nigériens sous pression. En revanche, chaque minute passée sans marquer compliquerait davantage la tâche des locaux.

Le staff technique devra également trouver le juste équilibre entre l’engagement offensif indispensable et la vigilance défensive. Car si le MCA doit marquer, il lui faudra aussi éviter d’offrir des

espaces à un adversaire qui pourra miser sur les contres pour exploiter les risques pris par les Algérois.

DOUÉRA ATTEND UNE RÉACTION

Dans cette mission de renversement, le soutien du public pourrait constituer un atout majeur. Le stade Ali Ammar devrait vibrer au rythme d’une soirée décisive pour le Mouloudia, appelé à transformer la pression en énergie positive.

Mais l’enthousiasme des tribunes devra s’accompagner de patience, de rigueur et de lucidité.

Face à une équipe nigérienne qui dispose de deux buts d’avance, la moindre erreur pourrait peser lourd dans le dénouement de cette double confrontation.

De son côté, Enugu Rangers est arrivé en Algérie avec l’ambition de préserver son avantage et de valider son billet pour le prochain tour. Le club nigérian a confirmé son arrivée à Alger dans une publication sur son compte officiel sur le réseau social X, accompagnée du message : « Hello, Algiers ». Vainqueurs à l’aller au stade MKO Abiola d’Abeokuta, les Flying Antelopes chercheront à s’appuyer sur leur avance et leur organisation défensive pour contenir les assauts mouloudéens.

Le défi est immense pour le MCA, mais la qualification reste à portée de main. Demain, les Vert et Rouge devront livrer une prestation aboutie, faire preuve d’efficacité devant les buts et maintenir leur concentration jusqu’au coup de sifflet final. À Douéra, le Mouloudia n’aura qu’une seule priorité : renverser les Rangers pour prolonger son aventure africaine.

La rencontre sera officiee par David David Molise Retselistsoe du Lesotho. Il sdear assisté par Souru Phatsoane et de Siza Shaun Shaun Dlangamandla Siza. Adam Sephaphathi sera le quatrième arbitre.

Rafik G.

TORINO

Belghali décisif à deux reprises

Rafik Belghali s’est illustré lundi lors de la victoire du Torino face à Parme (3-0), en clôture de la 7e journée du championnat italien. Le latéral algérien a délivré deux passes décisives à Giovanni Simeone, confirmant sa bonne dynamique. Cette performance pourrait renforcer ses chances de retrouver la sélection nationale lors du prochain rassemblement de novembre. Son apport offensif constitue un atout pour Brahim Hemdani, qui dévoilera prochainement sa liste.

MANCHESTER CITY

Cinq clubs sur Aït-Nouri

L’avenir de l’international algérien Rayan Aït-Nouri à Manchester City pourrait évoluer lors du prochain mercato hivernal. Selon The Sun, Tottenham, Everton, Aston Villa, Monaco et Lille seraient intéressés par le latéral gauche, en quête d’un temps de jeu plus conséquent. La plupart des prétendants envisageraient un prêt, tandis qu’Aston Villa étudierait une formule assortie d’une option d’achat. À l’approche de la CAN 2027, le défenseur algérien souhaite retrouver davantage de régularité afin d’aborder cette échéance dans les meilleures conditions. Son avenir dépendra des offres reçues et de la position de Manchester City.

LIGUE 1

Le derby le CRB-USMA en tête d’affiche

Le championnat de Ligue 1 Mobilis reprend ses droits avec une 7e journée riche en affiches et en enjeux, programmée de vendredi à mardi. Tous les regards seront braqués sur le derby algérois entre le CR Belouizdad et l’USM Alger, deux formations déterminées à frapper fort.

Co-leader avec le MC Oran, avec 13 points au compteur, le CRB aborde ce rendez-vous sans la moindre défaite. Mais face à une USMA quatrième avec 10 unités, les Rouge et Blanc devront sortir le grand jeu pour préserver leur fauteuil. Les Usmistes, qualifiés pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération après

le retrait de Panthers FC, veulent profiter de ce derby pour se rapprocher du sommet.

L’autre co-leader, le MC Oran, se déplacera chez la JSEB, sixième avec 7 points. Les Hamraoua, toujours invincus et sans avoir encaissé le moindre but en cinq rencontres, tenteront de poursuivre leur remarquable série. Mais le nouveau promu arrive lancé après son retentissant succès à Constantine face au CSC (4-2).

ROUISSAT VEUT PROLONGER SON CONTE DE FÉES

Troisième avec 12 points, le

MB Rouissat confirme qu’il faudra compter avec lui cette saison. Fort de trois victoires consécutives, le club d’Ouargla se rendra à Chlef pour défier une ASO en difficulté. Quatorzièmes avec seulement 3 points, les Chélifiens courent toujours après leur première victoire et n’ont plus de temps à perdre.

La JS Kabylie, quatrième avec 10 points et invincue depuis trois journées, aura fort à faire sur la pelouse de l’USM Khenchela. Les Canaris devront rompre avec leurs difficultés à l’extérieur, eux qui n’ont récolté qu’un point en deux déplacements. Les Khenchelis, battus à Oran (1-0), voudront se racheter devant leur public.

Deux défaites de rang, un entraîneur limogé et un déplacement délicat : le CS Constantine traverse une période compliquée. Sixième avec 7 points, le CSC tentera de se relancer face à l’Olympique Akbou, treizième avec 4 points. Les Akbouciens, victorieux de l’ES Ben Aknoun (2-1), espèrent enchaîner et s’éloigner de la zone dangereuse.

LA JSS ET L’ASO AU PIED DU MUR

Avec seulement deux points et une quinzième place, la JS Saoura est dos au mur. Éliminés dès le premier tour préliminaire de la Ligue des champions, les Bécharis

doivent impérativement réagir face à l’ES Ben Aknoun, neuvième avec 6 points. Les visiteurs tenteront, eux, de profiter des doutes de leur adversaire pour réussir un coup à l’extérieur.

De son côté, l’ES Sétif accueillera le CR Témouchent. Dixième avec 5 points, l’Entente veut confirmer son redressement face à un promu qui peine à trouver ses marques dans l’élite.

La journée se clôturera mardi avec l’affiche entre l’US Biskra et le MC Alger, prévue à 15h00 au stade Zeribet El-Oued. Une dernière rencontre qui pourrait également peser dans la course au classement.

CLASSEMENT FIFA FÉMININ

Les Vertes gagnent une place

La sélection algérienne féminine a gagné une place au dernier classement FIFA, se hissant au 73e rang mondial. Les joueuses de Farid Benstiti occupent la 8e place africaine et la 2e position arabe, après leur médaille de bronze à la CAN-2026 et leur qualification historique pour le Mondial-2027. L’Espagne reste en tête du classement, devant les États-Unis et l’Allemagne.

HANDBALL

Les Dames en ordre de bataille à Tipasa

La sélection nationale féminine de handball poursuit sa préparation à Fouka, dans la wilaya de Tipasa, où elle est en stage jusqu’au 25 octobre. Un regroupement important pour les Vertes, qui affûtent leurs armes en prévision des prochaines échéances internationales, notamment le Championnat d’Afrique des nations, prévu du 2 au 12 décembre en Tunisie. Le sélectionneur national a convoqué un groupe de 20 joueuses, dont cinq évoluant à l’étranger. Il s’agit de Sirine Yelles (Angoulême, France), Djihane Lekrafed (ASUL Vaulx-en-Velin,

France), Maïssa Zediri (Nouveau Loubans, France), Timia Mastouri (Olympique de Nice, France) et Kenza Boukerche (Nia Luna Athènes, Grèce). Les joueuses du championnat national sont principalement issues du HBC El Biar, qui compte sept représentantes, ainsi que du MC Alger et des clubs de Boumerdès et de Constantine. À quelques semaines du rendez-vous continental, ce stage constitue une étape importante pour renforcer la cohésion du groupe et peaufiner la préparation des Algériennes avant leur entrée en lice en Tunisie.



Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- Faire le total de quelque chose. 2- Large, bien ouvert - Conscience. 3- Petits morceaux de lard. 4- Métal blanc grisâtre - Tamis. 5- Demi pipi - Il sert d'unité de longueur en imprimerie. 6- Interjection pour faire peur - Drame lyrique japonais - Ruisselet. 7- Pronom indéfini - Post-scriptum - Refuge d'oisillons. 8- Qui est à payer - Agile, preste. 9- Tirailleur de divers côtés.

Verticalement
1- Moyen de communication. 2- Acclamations rendues à quelqu'un par la foule. 3- Pesa l'emballage - Particule pour renforcer le oui. 4- Appareil de détection antisous-marine - Non vicié. 5- Qui se rapportent au lion. 6- Symbole du cobalt - Interjection méridionale. 7- Utilise le sas - Fleuve de l'Egypte. 8- Etat-major - Parvient au but. 9- Souder de nouveau.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

MigUratoire Migrattoire Migratoare Migratoire	Reconciliation Réconcilliation Réconciliation Récanciliation
Opérationelle Opérationnele Opérationnelle Operationnelle	Supplémentaire Supplémentaire Supplémantaire Supplementaire

Les mots fléchés

PERPÉTUEL AGÉ	CUVES AGRAIRES BEAUCOUP DE JAQUEMARTS	PAS DE DIVERGENCE ON Y BOIT	TRCÉE EN CREUX	CORDE A LA MER RÉUNISSE	JEUNE LAPIN	MIS EN MOUVE- MENT
			VACARME DIMINUTIF DE LAD- PHARMA			
PATRON DU TIBÉ CAPITALE LIMA					ÉTÉ CAPABLE DE	
			PROUVÉES HÉRISSONS DE MER			
EX-PARTI ISLAMISTE BEAU DEVANT L'HOMME		SENTEUR DÉFUNTE LADY			INTERPRÉ- TÉE	PLACÉES
		À PAYER COMPATIS (T)		COUPES LA CIME RÉCIPIENT À ANSE		
LIMPIDES Panneau ROUTIER				RAMASSÉE	FILET LUMINEUX	
		BRUSQUE DONNA ENVIE			COÛTE	
DU DÉBUT NOTA BENE					ÉCUMANT	GÉRANT DE FONDS
	CONSERVÉE COLLISION			DÉPLACÉ CHEMIN D'ACCÈS		
PRÉDA- TEURS AFRICAINS SE PLAINT			MATIÈRE DE DÉFENSE			
			PASSAGES AVEC CLOUS QUI RENDENT SERVICE			
EUS L'AUDACE DE	ÉPIDÉMIE MALÉFICES		BOUQUINES CENT MÈTRES CARRÉS			ABÎMÉES
		HOUSSES D'OREILLERS COTISATION			MOT D'AL- TERNATIVE SOÛL	
OMBRE CHINOISE LE EN EST UN		CAPITALE : DUBLIN DANS LE COUP		MÉLODIES TROMPÉS		
				DÉSIR CEPENDANT		
ENZYME	HÉROS DU DÉLUGE		EXCESSIVE			
		EMPEREURS SLAVE			LENTILLES	

BIFFE-TOUT

EN 11 LETTRES :
Genre de musique

ADMIRATEUR	ETAT	ORCHESTRE
AGE	FAMILIARITE	PEINE
AIDE	FEMME	PERE
ALBUM	FILM	PLEURER
AMERICAIN	FUNERAILLES	POLICE
AMOUR	GENS	POPULAIRE
ARGENT	GUIWARE	REGRET
AUTOPSIE	HOPITAL	REPORTAGE
BEAU	IDOLE	RESPECT
CARDIAQUE	IMPRESARIO	RESPIRATION
CARRIERE	INTERNATIONAL	RICHE
CASINO	INTERVIEW	ROI
CELEBRE	JEUNESSE	SOUVENIR
CHANTEUR	KING	SPECTACLE
CINEMA	LEGENDE	SUCCES
DANSE	MEMOIRE	TALENT
DECEDER	MENPHIS	TRISTESSE
DECOUVERTE	MICROSILLON	VOIR
ENREGISTREMENT	MORT	VOITURE
ENTERREMENT	MUSICIEN	

I	N	T	E	R	V	I	E	W	S	O	U	V	E	N	I	R	O	I	R
N	S	U	C	C	E	S	C	A	R	D	I	A	Q	U	E	A	I	D	E
T	P	G	C	E	L	E	B	R	E	K	I	N	G	E	T	M	F	E	H
E	E	R	U	C	A	S	I	N	O	B	E	A	U	N	R	O	U	C	C
R	C	P	E	I	U	C	H	A	N	T	E	U	R	R	I	U	N	O	I
N	T	O	A	P	T	M	U	S	I	C	I	E	N	E	S	R	E	U	R
A	A	L	M	O	O	A	M	E	M	O	I	R	E	G	T	O	R	V	P
T	C	I	E	R	P	R	R	T	A	L	E	N	T	I	E	T	A	E	L
I	L	C	R	C	S	E	T	E	R	E	P	N	G	S	S	N	I	R	E
O	E	E	I	H	I	G	C	A	T	R	O	M	E	T	S	E	L	T	U
N	N	E	C	E	E	R	G	K	G	I	A	N	N	R	E	M	L	E	R
A	I	S	A	S	S	E	D	E	T	E	R	O	S	E	L	E	E	L	E
L	E	S	I	T	N	T	L	A	R	G	E	N	T	M	A	R	S	E	R
L	P	E	N	R	A	O	R	V	O	I	T	U	R	E	T	R	R	R	I
C	M	N	E	E	D	I	L	E	G	E	N	D	E	N	I	E	E	E	A
I	U	U	M	I	P	M	R	E	S	P	E	C	T	T	P	T	D	I	L
N	B	E	M	S	L	M	I	C	R	O	S	I	L	L	O	N	E	R	U
E	L	J	E	I	M	P	R	E	S	A	R	I	O	V	H	E	C	R	P
M	A	R	F	A	M	I	L	I	A	R	I	T	E	T	A	T	E	A	O
A	D	M	I	R	A	T	E	U	R	M	E	M	P	H	I	S	D	C	P

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
1- RETRACER - CLUB - PREAUX - TREMA -
BEAU - MACHOS - RN - FACHEUSE - RESENTI
- LIMA - Riant - CREVER - BATIE - COUREUR -
ESTHETE - ETE - MER - RIS - LUIS - PAIEN - ILS
- VE - QI - DENEIGEE - LOULOU - STARS - FETA
- USE - ERS - RANGS - CREAIS - FOREE - OHE -
SOU - NI - NOUEES - NE - STRES - CREUSE.

VERTICALEMENT
1- REPERERA - EPILERONT - TRANSITERA -
OTARIE - AREU - SAIS - IGUANE - AA - FENET-
RE - GENE - ECUMANT - HINDOUS - OU -
ECHEC - THE - RUELLES - REER - ECROULER -
GARAS - HUM - EMEUT - VERSIONS - BAH -
ARRETEES - SUEE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- ALGER - DINA. 2- MER - AMERES.
3- INERTE - ITS. 4- ET - OASIS - I. 5- ELUS -
METS. 6- ASIE - AISE. 7- R - OSENT - SE.
8- EIN - AGENTS. 9- TONDUE - OAS.
10- ENEE - SENSE.

VERTICALEMENT
1- AMIE - ARETE. 2- LENTES - ION. 3- GRE -
LIONNE. 4- E - ROUES - DE. 5- RATAS - EAU.
6- MES - ANGES. 7- DE - IMITE - E. 8- IRISES -
NON. 9- NET - TESTAS. 10- ASSIS - ESSE.

4x4

Tournebroche – Visionneuse
Lacération – Phréatique

BIFFE-TOUT : POISSONS



CHERCHEURS,
ÉTUDIANTS,
ENSEIGNANTS-
CHERCHEURS

Comment l'intelligence artificielle a bouleversé leur quotidien

L'intelligence artificielle transforme profondément les pratiques du monde académique et scientifique. Plébiscitée par les étudiants, progressivement adoptée par les chercheurs et longtemps redoutée par les enseignants, elle ouvre de nouvelles perspectives tout en soulevant d'importants défis pédagogiques, éthiques et environnementaux.

Depuis le lancement de ChatGPT, fin 2022, les méthodes d'apprentissage, d'enseignement et de recherche connaissent une évolution rapide. Si les étudiants ont largement adopté ces nouvelles technologies, les enseignants-chercheurs s'interrogent sur leurs conséquences pour la pédagogie et l'évaluation. Ils doivent désormais intégrer ces outils sans compromettre l'esprit critique ni négliger leur coût écologique. Dans les laboratoires, les avancées sont spectaculaires, notamment en recherche biomédicale. Mais les risques d'erreur, les questions éthiques et les exigences de rigueur scientifique continuent de diviser la communauté.

Le 30 novembre 2022, OpenAI rendait public son agent conversationnel ChatGPT. Cinq jours plus tard, celui-ci comptait plus d'un million d'utilisateurs. Deux mois après, il dépassait les 100 millions. Pour certains, il y a eu un avant et un après. Pour d'autres, rien n'a changé.

En 2023, un étudiant sur deux déclarait utiliser occasionnellement une intelligence artificielle générative. En 2025, cette proportion approchait les 90 %, avec des pics à 99 % dans certaines formations.

Les étudiants se sont ainsi approprié ces technologies à une vitesse rarement observée. Les enseignants ont, quant à eux, d'abord exprimé une profonde méfiance, redoutant une remise en cause de leurs méthodes pédagogiques. Ils ont progressivement dû envisager de les intégrer à leurs pratiques. Chez les chercheurs, les usages restent plus disparates, selon les disciplines, les compétences numériques et les motivations individuelles.

L'informatique et les sciences biomédicales, notamment, se prêtent particulièrement à ces applications. C'est dans ce contexte qu'une consultation informelle a été menée en mars 2025 auprès des étudiants du master de microbiologie de l'université d'Aix-Marseille. Tous ont exprimé le souhait de mieux connaître les applications possibles de ces technologies dans leur discipline. En réponse à cette demande, un colloque consacré à leur utilisation en microbiologie s'est tenu à Marseille le 13 novembre 2025. Chercheurs, étudiants et enseignants-chercheurs y ont confronté leurs pratiques, leurs perceptions et leurs attentes. L'article revient sur les principaux enseignements des présentations et des échanges qui ont marqué cette journée.

POUR LES ÉTUDIANTS : ENTRE ASSISTANCE ET DÉPENDANCE

Les usages varient considérablement d'un étudiant à l'autre, tant par leur fréquence que par le degré de maîtrise. Certains intègrent ces assistants à leur travail quotidien, tandis que d'autres préfèrent s'en passer, par conviction personnelle, prudence éthique ou méconnaissance des solutions disponibles.

Pour beaucoup, ils constituent un soutien à l'apprentissage (figure 1). Ils permettent de résumer des cours, de reformuler des notions complexes, de dégager les idées essentielles d'une publication scientifique ou de générer des exemples facilitant la compréhension de concepts abstraits.

Dans les filières techniques, ils aident également à apprendre des langages informatiques, à corriger des erreurs de code et à concevoir des structures algorithmiques adaptées.

UN ASSISTANT AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE

Les étudiants les plus expérimentés disposent souvent d'un compte payant et développent progressivement une véritable maîtrise du dialogue avec ces systèmes. Ils affinent leurs requêtes, précisent le contexte de leurs demandes et obtiennent des réponses mieux adaptées à leur domaine d'étude. Cette appropriation témoigne de l'émergence de nouvelles formes de littératie numérique et informationnelle [1].

La création de podcasts à partir de contenus écrits transforme également les séances de révision. Les étudiants peuvent ainsi passer de la lecture à l'écoute active de cours reformulés par un assistant virtuel. Ce support leur permet de réviser dans des lieux jusqu'alors peu propices à l'étude, notamment dans les transports en commun ou lors d'une promenade.

D'autres s'en servent pour élaborer des fiches personnalisées, générer des questionnaires ou simuler des examens. Ces pratiques favorisent l'autoévaluation et l'appropriation active des connaissances, plutôt que la simple consommation de contenus [5].

Mais certains délèguent la réalisation de devoirs ou de travaux évalués à des systèmes génératifs. Cette pratique soulève des questions d'intégrité académique, d'équité et de fiabilité de l'évaluation. L'accès aux versions payantes représente par ailleurs un coût non négligeable, susceptible de creuser les inégalités entre étudiants selon leur milieu social.

Ces nouvelles habitudes remettent en question les méthodes pédagogiques traditionnelles. Une minorité refuse toutefois d'y recourir, par choix personnel ou par volonté de préserver une autonomie intellectuelle qu'elle estime menacée.

Cette prudence n'est pas sans fondement. Les modèles génératifs peuvent produire des informations erronées ou inventer des références bibliographiques. Leur utilisation exige donc une vérification systématique et un esprit critique constant [6].

Le coût environnemental constitue une autre préoccupation. L'entraînement des modèles et le traitement des requêtes mobilisent d'importantes ressources énergétiques et hydriques, auxquelles s'ajoutent celles nécessaires à la fabrication des équipements informatiques.

L'enjeu consiste donc à apprendre à utiliser ces assistants à bon escient, à vérifier leurs réponses et à tenir compte de leur impact écologique.

POUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : S'ADAPTER OU PÉRIR

Dans la recherche académique, l'adoption de ces technologies reste inégale. Les pratiques varient selon les disciplines, mais aussi en fonction de l'intérêt et des com-

pétences numériques de chaque chercheur.

Pour une partie de la communauté scientifique, elles sont devenues des auxiliaires du travail quotidien. Elles interviennent dans la recherche bibliographique, la rédaction et la traduction d'articles, le codage informatique ou la création de visualisations complexes. Elles servent également à préparer des demandes de financement et sont parfois mobilisées dans l'évaluation par les pairs (peer review), soulevant de nouvelles interrogations sur l'intégrité académique.

Au-delà des gains de productivité, ces systèmes ouvrent de nouvelles perspectives scientifiques. AlphaFold en constitue l'un des exemples les plus emblématiques. Développé par DeepMind, ce programme a profondément transformé la prédiction de la structure des protéines et contribué aux avancées de la biologie structurale. Les travaux associés à cette révolution ont été récompensés par le prix Nobel de chimie en 2024.

Chargés à la fois de produire et de transmettre les connaissances, les enseignants-chercheurs occupent une position particulière face à cette évolution.

L'arrivée de ChatGPT a d'abord provoqué une onde de choc, notamment en raison des risques d'atteinte à l'intégrité académique. Avant même d'en mesurer les possibilités pédagogiques, beaucoup se sont interrogés sur le plagiat difficile à détecter : comment distinguer le travail de l'étudiant de celui produit par un algorithme ? Les logiciels de détection sont-ils fiables ? Certains ont également redouté une remise en cause de leur propre rôle.

Après cette première phase de méfiance, les établissements ont progressivement adopté des approches plus pragmatiques. Deux stratégies d'évaluation se dessinent. Certains privilégient les épreuves orales et les examens sur table, sans accès à Internet, afin de vérifier directement les capacités de raisonnement des étudiants. D'autres repensent leurs examens pour intégrer ces technologies et apprendre aux étudiants à les utiliser avec discernement.

Certaines universités américaines expérimentent ainsi des évaluations conversationnelles fondées sur des dialogues socratiques, destinés à tester la compréhension et l'esprit critique. D'autres préconisent de renforcer l'évaluation continue, en remplaçant les examens finaux par une succession d'exercices et d'interactions à faible enjeu, analysés à l'aide de systèmes automatisés.

Source : medecinesciences.org



JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

De nouvelles exigences à l'ère du numérique

La corporation médiatique algérienne célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale de la presse, dans un contexte marqué par les mutations du secteur, les réformes législatives et réglementaires ainsi que les défis liés à la désinformation et à la transformation numérique.

Ces dernières années, le paysage médiatique a connu plusieurs évolutions visant à renforcer le cadre d'exercice de la profession, à améliorer son organisation et à adapter ses outils aux nouvelles exigences technologiques. Les médias sont également appelés à accompagner le développement national, à valoriser les réalisations du pays et à faire face aux campagnes de désinformation susceptibles de porter atteinte à sa stabilité et à son unité. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a régulièrement souligné le rôle du journaliste algérien et son engagement envers son pays, notamment durant les périodes difficiles. Il a aussi insisté sur la nécessité d'encadrer les nouveaux outils numériques et les médias électroniques, considérés comme un levier de modernisation du secteur et de garantie du droit du citoyen à une information fiable. Dans cette perspective, l'État a engagé un dispositif juridique destiné à structurer le paysage médiatique et à renforcer la responsabilité professionnelle. Celui-ci prévoit notamment la mise en place de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, de l'Autorité de régulation de la presse écrite et électronique et du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profes-



sion de journaliste. L'élaboration d'une carte nationale du journaliste professionnel figure également parmi les mesures annoncées. Le soutien aux médias nationaux constitue un autre volet de cette démarche, avec notamment la relance du Fonds d'aide à la presse. Les autorités mettent également en avant le dialogue avec les professionnels à travers des rencontres périodiques avec le président de la République, ainsi que des consultations organi-



sées par le ministère de la Communication et la Direction générale de la communication à la Présidence. La protection des journalistes, l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles et la garantie de leur indépendance dans l'exercice de leurs missions figurent parmi les enjeux du secteur. En contrepartie, les professionnels sont appelés à respecter les règles déontologiques, à privilégier l'objectivité et à vérifier la fiabilité de l'information afin de limi-

ter la propagation des rumeurs. Face à l'évolution des menaces informationnelles, des sessions de formation spécialisées sont organisées pour renforcer les compétences des journalistes et des techniciens. À l'approche des élections locales prévues le 28 novembre, une journée d'étude a notamment été consacrée au rôle des médias dans le processus électoral. Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a plaidé pour une couverture professionnelle, impartiale et responsable à toutes les étapes du scrutin. La Journée nationale de la presse commémore la parution, le 22 octobre 1955, du premier numéro du journal Résistance algérienne, organe du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN). Depuis la période coloniale, la presse algérienne a occupé une place importante dans la défense des causes nationales et la lutte contre la désinformation. Les réformes consacrées par la Constitution de 2020 ont, par ailleurs, réaffirmé la garantie de la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique. À l'heure du numérique, le défi reste de concilier liberté d'informer, responsabilité professionnelle, protection des journalistes et accès des citoyens à une information crédible.

R. N.

SÉCURITÉ EN AFRIQUE
L'UA et l'ONU renforcent leur coordination



Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies tiendront, aujourd'hui, à New York, leur 11e séminaire informel conjoint, en préparation de leur 20e réunion consultative annuelle, prévue demain, pour examiner les principaux défis sécuritaires en Afrique, la lutte contre le terrorisme et les moyens de renforcer la coordination entre les deux organisations. Les travaux porteront sur cinq axes principaux, notamment l'examen des opérations africaines de soutien à la paix et des opérations onusiennes de maintien de la paix, y compris la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité, la jeunesse, la paix et la sécurité, ainsi que

les efforts conjoints de l'UA et de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme en Afrique, en particulier dans la région du Sahel. La protection des enfants dans les conflits armés et l'exploitation illégale des ressources naturelles, considérée comme un facteur d'exacerbation des conflits sur le continent, figureront également à l'ordre du jour. Dans ce cadre, les deux Conseils devraient examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité, adoptée le 21 décembre 2023, qui établit un cadre de financement des opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA au moyen des contributions statutaires de l'ONU. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un examen

du Conseil de sécurité prévu en décembre 2026. La lutte contre le terrorisme en Afrique, notamment dans la région du Sahel, constituera également un axe majeur des discussions, dans un contexte marqué par les difficultés de la coopération régionale, le recul du soutien technique et financier international aux opérations africaines de soutien à la paix, ainsi que par la nécessité de coordonner les efforts sécuritaires et de s'attaquer aux causes politiques et sociales alimentant l'extrémisme violent. Les participants devraient également examiner les moyens de renforcer la participation des jeunes à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix, et d'intensifier les efforts visant à protéger les enfants contre les violations graves liées aux conflits armés. L'amélioration des mécanismes de lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles, le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la coordination transfrontalière seront également abordés. Cette rencontre sera coprésidée par le représentant permanent du Cameroun auprès de l'UA, Churchill Ewumbue-Monono, qui assure la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour le mois d'octobre, et par la représentante permanente de la Grèce auprès des Nations unies, Aglaia Balta, qui préside le Conseil de sécurité de l'ONU durant le même mois.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
Saidal exporte un lot de médicaments vers Djibouti



Le groupe Saidal a procédé, hier, à l'exportation d'un lot de médicaments à destination de la République de Djibouti, comprenant plusieurs classes thérapeutiques, notamment des antibiotiques, des antalgiques, ainsi que des médicaments destinés au traitement des maladies cardiaques et du diabète, indique un communiqué du groupe public. Cette cargaison constitue le premier lot d'une importante commande passée par la République de Djibouti, une démarche qui «reflète la confiance dans la qualité des médicaments fabriqués au sein des unités de Saidal et ouvre de nouvelles perspectives pour le renforcement de la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et l'approvisionnement des marchés africains en médicaments», ajoute-t-on de même source. Dans une déclaration à la presse, le PDG du groupe Saidal, Younès Bouarara, a mis en exergue le programme d'exportation «important et ambitieux» de l'entreprise publique, indiquant que plusieurs pays africains ont

récemment passé des commandes et manifesté leur intérêt pour le produit pharmaceutique national, notamment la Mauritanie, la Tanzanie et le Bénin. Cette opération s'inscrit également dans le cadre de «la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, ainsi que de la concrétisation des orientations du ministère de l'Industrie pharmaceutique tendant à renforcer la présence des médicaments algériens sur le marché africain, de manière à consolider la position de l'industrie pharmaceutique nationale et à accroître la compétitivité du produit algérien», souligne le communiqué. Elle traduit, en outre, l'engagement du groupe Saidal à poursuivre l'expansion de ses activités d'exportation et à conforter sa position d'acteur majeur de l'industrie pharmaceutique à l'échelle continentale, par le développement de partenariats et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération, conclut la même source.

APS